



LES DOUANES S'ENGAGENT À ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Les zones frontalières algériennes, un marché en pleine émergence **p.3**

# LES DIRIGEANTS FRANÇAIS INTERPELLÉS À QUAND LA RÉHABILITATION DES SITES NUCLÉAIRES DE REGGANE ET IN-EKKER ?



© Photo : D.R

Les essais nucléaires français dans le Sahara algérien ont été évoqués par le général de Corps d'Armée Saïd Chanagriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de sa rencontre, au siège de l'Etat-major de l'ANP, jeudi, avec le général d'armée, François Lecointre, chef d'Etat-major des Armées françaises. Il s'agit de «la problématique liée à la réhabilitation des deux anciens sites d'essais nucléaires français, à Reggane et In-Ekker». **p.2**



LA DGDN ET LE CADASTRE EN UNE SEULE DIRECTION  
Objectif : «Achever l'opération cadastrale et régulariser le dossier du foncier» **p.3**



KAMEL BELDJLOUD :  
«Les walis veillent à la mise en œuvre des instructions et mesures en faveur du développement local» **p.3**



## Tlemcen

### L'implication des opérateurs économiques dans la prise des décisions, une nécessité

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises Nassim Diafat a insisté sur l'impératif d'impliquer les opérateurs économiques dans la prise des décisions en lien avec l'avenir économique du pays.

## Covid-19

### La réponse du FMI a été une bouée de sauvetage pour les pays en difficultés

La réponse « agile et proportionnée » du FMI à la pandémie de Covid-19, notamment en élargissant ses panoplies de prêts et en augmentant les limites d'accès, a fourni une bouée de sauvetage essentielle aux pays membres confrontés à d'importants besoins de financement, a indiqué jeudi le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rosthom Fadli.



## Eau potable

### Alimentation ininterrompue dans la capitale durant le mois sacré

Le ministre des ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a affirmé, jeudi à Alger, que le programme d'alimentation ininterrompue en eau potable de la capitale et des wilayas limitrophes sera maintenu durant le mois de Ramadhan.

Les dirigeants français interpellés

# A quand la réhabilitation des sites nucléaires de Reggane et In-Ekker ?

**Les essais nucléaires français dans le Sahara algérien ont été évoqués par le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de sa rencontre, au siège de l'Etat-major de l'ANP, jeudi, avec le général d'armée, François Lecointre, chef d'Etat-major des Armées françaises.**

Il s'agit de « la problématique liée à la réhabilitation des deux anciens sites d'essais nucléaires français, à Reggane et In-Ekker ». « Je tiens à évoquer la problématique des négociations, au sein du Groupe algéro-français, au sujet des anciens sites d'essais nucléaires et des autres essais au Sahara algérien, où nous attendons votre soutien, lors de la 17<sup>ème</sup> session du groupe mixte algéro-français, prévue en mai 2021, pour la prise en charge définitive des opérations de réhabilitation des sites de Reggane et In-Ekker, ainsi que votre assistance pour nous fournir les cartes topographiques permettant la localisation des zones d'enfouissement, non découvertes à ce jour, des déchets contaminés, radioactifs ou chimiques », a indiqué le général de Corps d'Armée à son interlocuteur français. Les séquences des essais menés par la France coloniale du 13 février au 1<sup>er</sup> mai 1966 à Reggane (Adrar) et In-Ekker (Tamanrasset), constituent un énorme contentieux dans les relations algéro-françaises.

Des voix se sont élevées en France même pour que ce problème soit traité comme il convient et dans l'urgence, au vu du risque qu'il comporte sur la santé de la population avec des pathologies jusque-là méconnues dans la région et des cas de cancer ou de malformation sont diagnostiqués chaque année, particulièrement chez les nouveaux nés, et sur l'environnement, en particulier la faune et la flore. Outre l'apparition au fil des années de nouvelles maladies liées notamment au cancer, la leucémie, la cécité et les malformations congénitales, provoquées par la radioactivité, il est également relevé les stress et troubles psychologiques chroniques qui pèsent lourdement sur la vie quotidienne des populations de la région. Une mission doit être lan-



Les Algériens attendent un geste de reconnaissance des crimes du colonialisme français en rapport avec les essais nucléaires effectués par la France en Algérie. (Ph.:DR)

cée dans le Sud algérien pour nettoyer les sites contaminés par les déchets radioactifs et collecter les restes, à la suite des essais

nucléaires effectués par la France au Sahara dans les années 1960. Les déchets nucléaires devraient être rapatriés en France et traités

## Indépendance de la justice Répondre aux aspirations du peuple

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, estime que « la magistrature en Algérie n'a jamais joui autant d'intérêt qu'à la faveur de la dernière révision de la Constitution ». Intervenant en marge de l'installation des comités chargés de la révision de la loi organique portant statut de la magistrature et la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Belkacem Zeghmati a souligné que le président de la République a « honoré l'un de ses principaux engagements à travers la consécration d'une justice indépendante ».

L'attachement du Président Tebboune à concrétiser cet engagement « émane de la voix du peuple lors du Hirak authentique béni qui a appelé à une justice indépendante qui ne s'applique que par la loi, revendiquant un Etat de droit, un Etat démocratique populaire où nul ne fait l'objet d'injustice », a-t-il ajouté. Le ministre de la Justice a appelé à ce que « les nouvelles dispositions de la Constitution soient prises en compte dans les lois organiques et soient pleinement consacrées ». Il a souligné « l'attachement des pouvoirs publics à répondre aux aspirations du peuple, pour faire sortir le pays de la situation actuelle. Cela se traduit par la révision de ces deux lois importantes, de manière à garantir l'indépendance du juge et à préserver les droits des justiciables ». Le ministre a cité l'article 173 de la Constitution qui stipule que « le juge s'interdit tout manquement à ses devoirs d'indépendance et d'impartialité. Il est astreint à l'obligation de réserve. Le magistrat est responsable devant le Conseil supérieur de la magistrature et dans les formes prescrites par la loi, de la manière dont il s'acquitte de sa mission ».

L'indépendance de la magistrature, au même titre que la séparation des pouvoirs, « demeure un objectif majeur qui peut être atteint si il y a une bonne volonté », a-t-il fait observer. Le juge, a souligné le ministre, doit être impartial et libre et doit servir d'exemple dans son travail au sein de la société pour rassurer le citoyen et gagner sa confiance pour ce qui est des peines prononcées. Le ministre de la Justice a présidé la cérémonie d'installation de deux comités chargés de la révision, conformément à la Constitution, de la loi organique portant statut de la magistrature et la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présidés respectivement par Mohamed Laâmour, président de Chambre à la Cour suprême et Abdelaziz Nouiri, président de Chambre au Conseil d'Etat.

L. A.

dans des sites nucléaires. C'est ce que recommande le directeur de l'Observatoire des armements en France, Patrice Bouveret dans un entretien accordé au quotidien français *Libération*, publié jeudi. La France doit évidemment affecter des moyens pour cela. Pour Patrice Bouveret, co-auteur, avec Jean-Marie Collin, de « Sous le sable, la radioactivité ! Déchets des essais nucléaires français en Algérie », « toutes les informations n'ont pas été rendues publiques sur les résidus des déchets nucléaires », et il explique que « ce n'est pas un problème technique, mais un problème de volonté politique ».

Il a ainsi recommandé que « des équipes spécialisées doivent aller sur place et entamer ce nettoyage ». « Aucun crime, aucune atrocité commise par quiconque pendant la Guerre d'Algérie ne peut être excusé, ni occulté ». Ce sont les termes du communiqué de la Présidence française du mardi 2 mars 2021, qui annonçait la reconnaissance par la France de l'assassinat du Chahid Ali Boumendjel par l'armée française.

Le Président Emmanuel Macron a fait savoir que ce travail sera prolongé et approfondi au cours des prochains mois.

Les Algériens attendent un geste de reconnaissance des crimes du colonialisme français en rapport avec les essais nucléaires effectués par la France en Algérie. Durant la Guerre de libération nationale, le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) avait protesté contre l'utilisation du Sahara comme « périmètre atomique français » à cause des risques de radioactivité dans l'air.

Pour la même raison, les premières expériences faites à Reggane avaient été condamnées par les pays amis de l'Algérie qui était en guerre pour son indépendance.

En 1985, la télévision algérienne a diffusé un film documentaire (tourné en 35 mm), « Algérie, combien je vous aime », réalisé par Az-zedine Meddour (décédé le 16 mai 2000) qui révélait pour la première fois au grand public que des prisonniers de guerre algériens avaient été utilisés comme cobayes durant des expériences nucléaires françaises au Sahara sous domination coloniale.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## REPÈRE

### ONU

### Mimouni nommé co-facilitateur du processus d'examen du système des CR

Le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a été nommé par M. Volkan Bozkir, président de l'Assemblée générale, en qualité de co-facilitateur du processus d'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents (CR).

L'ambassadeur Mimouni assumera cette tâche avec son homologue danois, M. Martin Bille Hermann, a-t-on appris jeudi auprès de la mission à New York. Le choix du représentant de l'Algérie constitue assurément une marque de confiance et une reconnaissance de ses aptitudes à mener à bien ce processus de négociation qui est l'un des plus délicats de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale. Cette nomination témoigne, également, du respect dont jouit l'Algérie dans le concert des Nations ainsi que de la crédibilité et du leadership dont fait montre la diplomatie algérienne qui se veut être une diplomatie de consensus, de dialogue et de coopération.

Autant de principes qui valent à l'Algérie la confiance du secrétaire général de l'ONU, du président de l'Assemblée Générale ainsi que celle des Etats membres pour lui confier cette importante mission.

Le processus en question vise à assurer une meilleure coordination entre les différentes agences onusiennes sous le leadership des coordinateurs résidents, qui font office de représentants des Nations unies à travers le monde.

Agence



## Kamel Beldjoud : «Les walis veillent à la mise en œuvre des instructions et mesures en faveur du développement local»

**Les walis de la République soumis à une évaluation périodique. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, est revenu, avant-hier jeudi à Alger, sur le rôle économique du wali, en plus de la mise en œuvre des politiques publiques dont les Programmes sectoriels décentralisés (PSD).**

«La fonction de wali est d'autant plus importante et sensible qu'il est considéré comme étant le premier responsable au niveau local, en sa qualité de représentant de l'Etat et de délégué du Gouvernement qui veille à la mise en œuvre des instructions et mesures en faveur du développement local», a-t-il indiqué.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, présidée par Salah Goudjil, le ministre de l'Intérieur, a affirmé que les walis de la République qui s'acquittent de leurs missions en toute responsabilité et sens de l'engagement conformément à leurs prérogatives, sont soumis à une évaluation



■ Les candidats sont sélectionnés parmi les cadres ayant une expérience dans la gestion locale et un niveau universitaire. (Photo : D.R.)

tion périodique. Reposant, a observé Kamel Beldjoud, sur des normes spécifiques liées à leurs domaines d'intervention.

«La nomination à ce poste relève des prérogatives du président de la République conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, où la nomination à cette fonction est soumise à des dispositions spécifiques et des critères précis», a-t-il dit.

Rappelant, au passage, que les candidats sont sélectionnés parmi les cadres ayant une expérience dans la gestion locale et un niveau universitaire.

Pour le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la question de la réalisation du développement local exigeait la conjugaison des efforts de tous les acteurs locaux, à savoir les responsables, les élus, la société civile et toutes les compétences, et ce, dans le cadre de la concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment à la lumière de la situation sensible que traverse le pays.

«Des problèmes sont enregistrés au niveau de certaines wilayas et résolus en fonction des moyens of-

ferts afin d'améliorer les conditions de vie du citoyen», a assuré Kamel Beldjoud. Reprenant, à l'occasion, un extrait du discours du chef de l'Etat, lors la réunion gouvernement-walis, du mois d'août dernier, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre de ses orientations, relatif à la prise en charge des préoccupations locales. Au cœur, avait indiqué Abdelmadjid Tebboune, des principales missions des walis dans le cadre de l'édification de l'Etat de Droit. Enfin, répondant à une question sur le développement local dans la wilaya de Jijel, Kamel Beldjoud a fait remarquer qu'en dépit des conditions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, une évolution considérable a été enregistrée en termes de critères de développement dans ladite wilaya. Citant la réception, par la wilaya, fin 2020, de nombre de projets dans différents secteurs, notamment la réception de 236 opérations dans le cadre de programmes sectoriels, 117 opérations dans le cadre des plans de développement de la commune et 317 opérations dans le cadre des programmes de réhabilitation. Mais aussi la prise en charge financière de 264 opérations pour un montant de 4,05 MDS de DA, sur un nombre global de 678 opérations inscrites au profit de 238 zones d'ombre recensées.

**Rabah Mokhtari**

### BRÈVE

#### Front El Moustakbal

#### Abdelaziz Belaid appelle à instituer une classe politique forte

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a appelé jeudi à Tiaret à instituer une classe politique forte permettant «une stabilité politique du pays».

«L'objectif principal durant cette période est d'instituer une classe politique forte pour atteindre une stabilité politique, essentielle pour la relance de l'économie nationale notamment», a estimé M. Belaid, à l'occasion de l'ouverture du siège du Front El Moustakbal dans la wilaya de Tiaret.

Le président du Front El Moustakbal a insisté sur le rôle des partis politiques dans la construction d'un Etat doté d'institutions fortes, compte tenu de la phase difficile que traverse le pays, des menaces extérieures qui le guettent, et de certaines parties qui cherchent à saper sa stabilité.

«La course derrière les postes et le pouvoir ne doit pas être au-dessus de l'intérêt du pays», a-t-il souligné, appelant «à intensifier les efforts pour édifier une nouvelle Algérie».

Par ailleurs, Abdelaziz Belaid a indiqué que le Front d'El Moustakbal peut s'allier avec des partis politiques, dont la vision et le programme se rapprochent pour constituer une majorité et une force efficace au Parlement.

**Agence**

#### Une délégation de représentants de la société civile chez Abdelmadjid Tebboune

### Le soutien du chef de l'Etat au mouvement associatif salué

Une délégation de représentants de la société civile composée de responsables d'associations d'intérêt public, activant dans différents domaines, reçue en audience, avant-hier jeudi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au siège de la Présidence, dans le cadre de ses concertations avec les représentants de la société civile, a salué le soutien du chef de l'Etat, au mouvement associatif pour renforcer son rôle dans l'édification de l'Algérie nouvelle. Un soutien, a indiqué le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, à l'issue de l'audience, qui nous encourage à aller de l'avant. La rencontre avec le président de la République, en présence du Conseiller auprès du président de la République chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, était, a-t-il dit, empreinte de franchise et s'est déroulée en toute transparence et honnêteté. «Plusieurs points en rapport avec le consommateur ont été abordés durant cette rencontre, dont le rôle de la société civile dans le redressement de certains comportements comme le gaspillage, la lutte contre la fraude et le monopole, outre le rôle assi-

gné à l'Association dans la préservation de la santé du consommateur», a poursuivi Mustapha Zebdi, faisant remarquer que le chef de l'Etat leur a confié la tâche de contribuer à ce rôle majeur. Pour sa part, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui a estimé que sa rencontre avec le président de la République a permis de dessiner les contours du mouvement associatif et son rôle dans la moralisation de la vie publique outre sa contribution dans les questions nationales actuelles. «Le chef de l'Etat s'est engagé à prendre en charge toutes les préoccupations du mouvement associatif», a-t-il assuré faisant remarquer que le président de la République a mis l'accent sur le renforcement du rôle de la société civile et sa représentation dans les différents organismes. Notamment, a-t-il poursuivi, ceux nouvellement créés, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse. Le président de l'Union nationale de protection du consommateur (Unpc), Secrétaire général de l'Union arabe de protection du consommateur et membre de l'organisation internationale et du bureau africain de protection du consommateur, Mahfoud Harzelli, a, de son côté, relevé chez le Pré-

sident de la République un esprit d'appui à la société civile qui a, a-t-il dit, désormais, un rôle important pour les hautes autorités du pays. «La rencontre avec le chef de l'Etat était fructueuse», a-t-il dit. De son côté le président de l'Union nationale des handicapés algériens, M. Haïdar Boulebnane, a fait état d'un grand intérêt perçu chez le chef de l'Etat pour le sujet. «Nous sommes soulagés quant aux résultats de cette rencontre», a-t-il dit estimant que c'est là, une preuve de l'intérêt qu'accorde le Président à cette catégorie et à son rôle dans l'édification de l'Algérie nouvelle. Le président de la Fédération nationale des sourds-muets algériens, Mohamed Allal, a, quant à lui, fait part de sa gratitude au chef de l'Etat qui a donné son aval pour l'ouverture d'une académie de langues des signes pour ce type d'handicap en Algérie. Se félicitant, au passage, de la qualité du débat qu'il a eu avec le président de la République. Enfin, le président de l'Association algérienne d'alphabétisation «Iqraa», Hocine Khellid a estimé que l'audience avec le président de la République, a été une opportunité de soulever les préoccupations de l'Association, dont la nécessité d'évaluer la stratégie nationale d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

**R.M.**

### CONSTANTINE

#### Partenariat

### Signature de conventions-cadres entre Sonatrach et sept universités de l'Est du pays

Plusieurs conventions-cadres portant sur le partenariat, l'échange de compétences et le développement des inventions scientifiques axées sur les hydrocarbures et les énergies renouvelables, ont été signées jeudi à Constantine entre la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et sept (7) établissements universitaires de l'Est du pays.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de ces conventions, le directeur central de la Recherche et du Développement (R&D) auprès de la Sonatrach, Mustapha Benamara, a indiqué que l'objectif de ces partenariats est de «contribuer au développement de la stratégie de gouvernement inhérente à la sécurité et à la transition énergétique du pays ainsi que d'établir des ponts entre l'environnement universitaire et le marché économique».

«La Sonatrach a besoin de toutes les expériences de l'érudition universitaire en vue de développer sa production et de fournir de meilleures prestations à travers l'exploitation des technologies dont disposent nos chercheurs algériens», a indiqué le même responsable, soulignant que la Compagnie exposera les difficultés spécifiques qui constitueront des sujets de recherches pour les chercheurs universitaires.

Au titre de ces conventions, des laboratoires et des équipes de recherches mixtes, ainsi qu'un réseau thématique d'études seront créés dans l'optique de résoudre les problèmes soulevés sur le terrain dans le domaine du pétrole et du gaz, a expliqué de son côté, le directeur du développement technologique et de l'innovation, et représentant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Hichem Sofiane Salaouatchi

Le but de ces conventions est de créer à moyen terme un pôle technologique spécialisé dans le domaine de l'énergie à travers la mise en place d'un écosystème qui facilitera l'accès des chercheurs algériens aux travaux pratiques et qui permettra de contribuer au développement de l'économie nationale.

La Sonatrach a également conclu deux contrats de durée déterminée avec le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) et l'Ecole nationale polytechnique de Constantine (ENPC) pour concrétiser «dans les prochains jours» l'expérimentation et la

collaboration des groupes de recherches constitués de professionnels de cette Compagnie nationale et les spécialistes scientifiques de ces établissements universitaires, a-t-on relevé. Conclues dans le cadre d'une journée d'études sur les opportunités de recherche et de développement entre les universités partenaires du Groupe Sonatrach dans les domaines du pétrole et du gaz, tenue à l'hôtel Marriott de Constantine, ces conventions ont été signées par le directeur central de la Recherche et du Développement (R&D) auprès de la Sonatrach, Mustapha Benamara, et les recteurs des universités de Constantine 1 et 3, Batna 2, Sétif, Oum El-Bouaghi, Guelma, Jijel, sous la supervision du MESRS, représenté par la direction du développement technologique et de l'innovation.

**Agence**



## La DGDN et le Cadastre en une seule direction

# Objectif : «Achever l'opération cadastrale et régulariser le dossier du foncier»

Résoudre le problème du foncier et réduire la pression foncière à laquelle sont souvent confrontés les collectivités locales en particulier, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, recommande «la réorganisation de la Direction Générale du Domaine National (DGDN), par la création d'une seule direction de cadastre afin d'accélérer la régularisation du dossier de foncier, de hâter la cadence des travaux, de définir le cadre juridique régissant ces fonciers et d'activer les mécanismes pratiques en vue de donner les droits à leurs bénéficiaires, notamment les actes de propriété qui sont un des droits des citoyens».



Plusieurs mesures restrictives ont été prises par les pouvoirs publics pour récupérer les concessions agricoles inexploitées. (Photo : DR)

Cette reconfiguration permettra, selon lui, l'achèvement de l'opération cadastrale, toujours en cours, l'octroi ou l'appropriation légale d'un terrain aux ayants-droits ainsi que la validation juridique du lot de terrain. A préciser que le plan cadastral est, pratiquement, élaboré à des fins fiscales.

La gestion du foncier en Algérie et l'évaluation des données cadastrales ainsi que leurs améliorations est indispensable pour faciliter leur exploitation par les services des impôts (recouvrement fiscal).

La modernisation de cette administration est primordiale pour faciliter l'inventaire et l'assainissement du cadastre et du patrimoine foncier, notamment, urbain et industriel. Également, permettre l'achèvement de l'opération cadastrale à la traîne de-

puis 2005, ce qui retarde l'établissement d'une cartographie des terrains cadastrés et autres non cadastrés au niveau des communes. La création d'une seule direction du cadastre facilitera l'accès aux données foncières et domaniales ainsi élaborer le plan cadastral. De surcroît, accélérer la régularisation du dossier du foncier et la délivrance des actes de propriétés aux ayants-droits. Ce sont les objectifs attendus de la numérisation de l'administration du Domaine et du Cadastre et de leur restructuration.

L'aboutissement de ces objectifs est tributaire de l'achèvement de l'opération de cadastre, à la traîne. «L'opération de cadastre devait s'achever en 2005, mais elle se poursuivait toujours, d'autant que sa non-finalisation à ce jour, figure parmi les obstacles de régularisation des fonciers, tous types confondus», a précisé M. Benabderrahmane,

lors d'une plénière consacrée aux questions orales et conduite par le président du Conseil, Salah Goudjil, avant-hier.

Interrogé sur le sort des terres collectives appartenant aux «Arch» ou «Melk», souvent sujettes à des litiges, le ministre affirme qu'«elles sont considérées comme des terres relevant du domaine privé de l'Etat et sont soumises aux textes juridiques afférents au domaine national». Cependant, le problème de leur intégration dans le circuit économique et agricole se pose toujours.

L'octroi de contrat de concession pour les exploitations agricoles de ces terres n'a rien résolu.

Certaines d'entre elles sont restées inexploitées ou détournées à d'autres fins. Plusieurs mesures restrictives ont été prises par les pouvoirs publics pour récupérer les concessions agricoles inexploitées. De même

pour le foncier industriel. Dans sa réponse à la question, le ministre est revenu sur l'historique de gestion de ces terres affirmant que «parmi ces terres, il y en a qui ont préservé leur vocation agricole dont le mode d'exploitation se fait par l'octroi de contrat de concession en vertu de la Loi 2010, tandis que d'autres terres ont perdu cette vocation et ont été intégrées dans les périmètres urbains en vertu de la Loi 1990 et ont été dédiées à la réalisation de projets d'habitation et des équipements publics».

A la question de l'accès au crédit immobilier, en Algérie, pour l'achat d'un bien, le ministre n'a pas nié l'obstacle de l'âge qui est «un critère primordial» pour obtenir un crédit immobilier auprès des banques.

Ce qui s'explique, évidemment, par la gestion des risques par la banque. Il a rappelé que les banques proposent de plus en plus des offres plus attractives à leurs clients, intéressés par ce type de crédit, évoquant ainsi le rôle des banques publiques dans le financement hypothécaire.

«Le total de crédits fonciers accordés par les banques publiques a augmenté, à savoir 672 milliards de DA fin 2019 contre 519 milliards de DA durant 2017, soit une hausse de 13 %», a-t-il indiqué.

Il est utile de noter, dans ce sillage, que la difficulté à laquelle se confronte un éventuel acheteur d'un terrain ou d'un logement ne réside pas dans l'accès aux crédits bancaires, mais surtout au taux de réservation (apport personnel) exigé par les promoteurs immobiliers. Des taux allant de 30% à 50%, soit le tiers ou la moitié de la valeur du bien. Un point qui soulève des interrogations.

Samira Takharboucht

## Les Douanes s'engagent à accompagner les opérateurs économiques

# Les zones frontalières algériennes, un marché en pleine émergence

«L'édification d'une économie efficace et diversifiée vise le renforcement des exportations, en application de la politique de l'Etat qui encourage, incite et promeut l'exportation hors hydrocarbures», a indiqué, avant-hier, le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, à Béchar, affirmant que «l'accompagnement effectif des opérateurs économiques à travers le pays, notamment le Sud, constitue l'un des principaux axes de la nouvelle orientation de l'administration des Douanes».

La mise en œuvre d'une stratégie nationale efficace pour tirer profit du marché africain, en pleine mutation et croissance, s'impose. Depuis l'entrée en activité de la Zone de libre-échange intercontinentale africaine (ZLECAF), l'Algérie tente de renforcer sa présence sur ce marché et élargit ses perspectives pour un investissement réussi.

Elle met à la disposition des opérateurs économiques locaux tous les moyens de transports et logistiques nécessaires pour faciliter la circulation de leurs marchandises dans ce nouveau bloc commercial. La démarche des Douanes algériennes s'inscrit dans cette perspective et dans la surveillance et le contrôle

des marchandises en provenance et en partance d'Algérie. Garantir le respect des règles d'origines pour protéger le marché national. «L'accompagnement effectif des opérateurs économiques est marqué par la simplification des procédures douanières, selon des critères modernes tendant au renforcement de la compétitivité des entreprises productives orientées vers l'exportation, dans le but d'édifier une économie efficace et diversifiée», a affirmé M. Khaldi, lors d'une rencontre Douanes-opérateurs économiques, au nouveau siège de la Direction régionale des Douanes.

Les pouvoirs publics accordent, désormais, une attention particulière aux zones frontalières et aux régions du Sud, devenues un axe incontournable pour la circulation des marchandises.

«Une feuille de route pour le développement du commerce extérieur à travers le pays, dont les régions frontalières du Sud-Ouest du pays sera mise en œuvre par la direction de la législation, de l'organisation et des régimes douaniers à la Direction générale des Douanes, a indiqué son directeur par intérim, M. Adel Habsa. Cette action vient à renforcer la vi-

sion et la stratégie de la Direction générale de Douanes qui «mise sur le projet de numérisation de l'ensemble des services et structures régionales et locales pour donner un nouvel élan à l'institution en matière de commerce extérieur en direction des pays subsahariens et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur la facilitation de l'activité des opérateurs économiques dans la région du Sud-Ouest du pays», a souligné M. Habsa.

Pour rappel, la modernisation des services de l'administration douanière est déjà en marche, tout comme la révision de l'arsenal législatif, notamment le code des Douanes, qui devra permettre «l'adaptation de façon générale au système du commerce extérieur».

«La disponibilité de la Direction générale des Douanes à accompagner et soutenir les opérateurs économiques afin de mettre à exécution une politique économique efficace, compétitive et génératrice de devises fortes au pays», a soutenu M. Khaldi.

Ce dernier a écouté attentivement les préoccupations des opérateurs économiques qu'il a rencontrés sur place.

Samira TK

CNSE

Séminaire

### Tir plaide pour une stratégie nationale de création de pôles d'excellence spécialisés

Le président du Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese), Reda Tir, a plaidé jeudi à Alger pour la mise en place d'une stratégie nationale en matière de formation reposant sur la création de pôles d'excellence dans des spécialités données avec l'implication des entreprises économiques.

Dans son allocution à l'occasion d'un séminaire sur le mode de formation par apprentissage, M. Tir a mis en avant l'importance de l'élaboration d'une stratégie visant à «attirer, former et encadrer les jeunes compétences dans les domaines prioritaires pour construire une forte économie diversifiée».

A ce propos, M. Tir a affiché la disponibilité du Conseil à accompagner et soutenir tous les efforts du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans le but de mettre en place un système efficace dans les domaines de la formation, de l'apprentissage et de la qualification de l'élément humain.

Par ailleurs, le président du Cnese a considéré que la formation revêtait une importance majeure, vu son rôle dans la réalisation d'une «transition économique efficace basée sur des secteurs vitaux et diversifiés». «La Formation professionnelle jouit désormais d'une importance capitale dans les pays développés et en voie de développement, en égard à son rôle axial dans la garantie de la main d'œuvre qualifiée notamment celle maîtrisant les technologies de l'information et de la communication (TIC), constamment demandée par plusieurs secteurs», a-t-il déclaré.

L'Algérie dispose d'importants instituts et centres spécialisés lui permettant de construire un secteur garantissant un capital humain qualifié et spécialisé pour accéder à l'emploi.

Et pour relever ce défi, M. Tir a appelé à consentir davantage d'efforts pour la révision du mode d'apprentissage actuel en vue de construire un système reposant sur la connaissance ce qui implique la maîtrise des TIC, de l'ingénierie, des sciences et des mathématiques dont ont besoins les chantiers de réalisation et les unités de production relevant de différents secteurs.

Agence



**INFO EXPRESS**

**Sétif**  
**Exportation de 240.000 m<sup>2</sup> de céramique vers la Jordanie**

Une nouvelle opération d'exportation vers la Jordanie de 240.000 mètres carrés (m<sup>2</sup>) de céramique produite par le groupe industriel privé «Sekceram» de la wilaya de Sétif a été lancée mercredi en présence des autorités locales. Cette cargaison de céramique, produite localement, se compose de 100 containers transportés aujourd'hui vers le port de Béjaïa pour être ensuite acheminée via la mer vers le port jordanien de Aqaba, dans le cadre d'une opération d'exportation à partir du site de ce groupe industriel implanté dans la zone d'activités de Helatma, dans la commune de Guidjel (Sud de Sétif). Cette opération vient s'ajouter à cinq autres opérations similaires d'exportation vers la Jordanie effectuées par le même groupe industriel, selon les explications données au sein du groupe industriel. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à pénétrer de nouveaux marchés étrangers après l'exportation de la céramique de ce groupe vers plusieurs autres pays, dont la France, le Yémen, la Libye et certains pays de l'Ouest de l'Asie, a-t-on indiqué. L'objectif de l'opération est d'élever les exportations à plus de 5 milliards de dollars, encourager les exportateurs et consolider l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs, a indiqué le wali de Sétif, Kamel Abla, qui a présidé le lancement de l'opération. Selon le même responsable, les possibilités et les potentialités industrielles de la wilaya de Sétif en font «un pôle industriel par excellence». Au niveau du siège du groupe Sekceram, il a été procédé à l'examen et au scellement des containers ainsi qu'à toutes les opérations douanières requises. La capacité de production du groupe Sekceram qui emploie 750 travailleurs répartis sur trois sites de production atteint entre 30.000 et 35.000 m<sup>2</sup> de céramique par jour, soit environ 12 millions m<sup>2</sup> par année, selon les explications données sur site.

R.R

Oum El-Bouaghi

**Plus de 54 milliards de centimes pour les nécessiteux**

**En prévision du mois sacré de Ramadhan, la wilaya d'Oum El-Bouaghi a consacré une enveloppe financière de plus de 54 milliards de centimes, initiée dans le cadre de l'opération «Solidarité Ramadhan 2021»**



Cette opération est initiée dans le cadre de l'opération «Solidarité Ramadhan 2021» par les 29 communes avec une contribution de 21 milliards de centimes, la direction de l'action sociale : 3,1 milliards de centimes, entreprises d'industries : 1,2 milliard de centimes, la wilaya : 3 milliards de centimes, les affaires religieuses, 1, 2 milliard de centimes et le reste à la charge du ministère et des collectivités locales (plus de 21 milliards de centimes) à l'effet d'aider

les familles nécessiteuses des 29 communes que compte la wilaya. C'est ce qu'a indiqué ce jeudi le DAL, T. Merriga. L'opération concerne plus de 54.000 familles démunies, chacune bénéficiera de 10.000 DA sous forme de chèque. De son côté, le directeur des affaires sociales M. Salim a souligné qu'il est prévu la mise en place de 15 restaurants du cœur (El-Iftar) dans les grands centres ur-

bains de la wilaya. Durant tout le mois de Ramadhan, ces structures serviront des repas chauds pour les familles nécessiteuses, les travailleurs loin de leur foyer respectif et les voyageurs avec respect du protocole sanitaire. Enfin, il est à noter que l'opération de remise des chèques au profit des familles concernées a débuté au niveau des communes de la wilaya d'Oum E-Bouaghi.

A.Remache

Relizane

**Un quarantenaire terrassé par un arrêt cardiaque**

Les habitants du quartier populaire de Fortassa ex-Dahaba, sis au chef-lieu de Relizane, ont vécu, avant-hier, une vive émotion en apprenant la mort d'un citoyen dans la quarantaine, répondant aux initiales de B.A., qui venait d'être terrassé par un arrêt du cœur au moment où il s'appretait à monter dans son véhicule. Sa dépouille a été transportée à la morgue de l'établissement hospitalier public



Mohamed Boudiaf du chef-lieu de Relizane, dans l'attente d'un examen d'autopsie d'usage, qui conduira sans doute à la cause citée de son décès. Par ailleurs, l'on

nous signale qu'une enquête a été aussitôt ouverte par la Sûreté urbaine territorialement compétente pour lever le voile sur ce drame.

N.Malik

**Cherfi appelle à la protection de l'enfant contre la diffamation**



La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi a appelé, mercredi à Alger, à la nécessité de protéger la vie privée de l'enfant contre la diffamation, mettant en garde contre les répercussions de cette dernière sur son avenir.

(Photo > D. R.)

**Accidents de la route : 8 morts et 464 blessés la semaine dernière en zones urbaines**



Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 464 autres ont été blessées dans 399 accidents de la route survenus en zones urbaines du 30 mars au 5 avril, a indiqué mercredi un bilan des services de la Sûreté nationale.

(Photo > D. R.)

**Prières des Tarawih : Belmehdi réitère son appel au respect du protocole sanitaire**



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a réitéré, jeudi à Alger, son appel au respect des mesures sanitaires de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, ajoutant que le retour «à une vie normale est tributaire de l'engagement du citoyen dans ce sens».

(Photo > D. R.)

**Tlemcen : l'implication des opérateurs économiques dans la prise des décisions, une nécessité**



Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a insisté sur l'impératif d'impliquer les opérateurs économiques dans la prise des décisions en lien avec l'avenir économique du pays.

(Photo > D. R.)

**SOS**

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>ème</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67**  
**CCP : 170 280 18 clé 90**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**



# monde

Sahara occidental

## Amnesty appelle à mettre fin à la surveillance imposée à Sultana Khaya

Amnesty International a appelé le Maroc à mettre fin à la surveillance arbitraire imposées depuis novembre 2020 à la militante sahraouie Sultana Khaya. «Les autorités marocaines doivent mettre un terme à l'assignation à domicile de fait et à la surveillance arbitraire imposées depuis novembre 2020 à Sultana Khaya, militante indépendantiste sahraouie, et à d'autres membres de sa famille», a déclaré Amnesty International. «Elles doivent mener une enquête approfondie et impartiale sur les coups et agressions dont cette femme et sa sœur, Waraa Khaya, auraient été victimes aux mains des membres des forces de sécurité», a ajouté l'ONG. Alors que le Maroc a nié dans une lettre adressée à Amnesty le 19 mars dernier, avoir placé Sultana Khaya et ses proches en résidence surveillée à leur domicile de Boujdour occupée, des séquences vidéos enregistrées à différentes dates depuis novembre 2020 et examinées par Amnesty International montrent des membres des forces de sécurité, en civil et/ou en uniforme, postés devant son domicile, empêchant des visiteurs d'entrer ou les repoussant. Selon le témoignage de Sultana Khaya et les vidéos qu'Amnesty International a consultées, les forces de sécurité s'en sont violemment prises à Khaya et à d'autres membres de sa famille à plusieurs occasions lorsqu'ils ont essayé de s'éloigner de quelques mètres à peine de la maison. Amnesty International a indiqué avoir lancé une action urgente pour demander la levée de l'assignation à domicile de Sultana Khaya. Aux termes des normes internationales, les placements en résidence surveillée sont considérés comme une forme de détention et leur légalité dépend du respect de certaines garanties, a rappelé l'ONG. L'article 9 (1) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que le Maroc a ratifié, établit que «tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire. Nul ne peut être privé de sa liberté, si ce n'est pour des motifs, et conformément à la procédure prévue par la loi», a-t-elle souligné. Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déterminé que «l'assignation à domicile peut être comparée à la privation de liberté en ce sens qu'elle se fait dans un endroit fermé que la personne n'est pas autorisée à quitter», a relevé Amnesty.

### Le Maroc embourbé dans des violations juridiques

La conseillère à la Présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Nana Lebat el-Rachid a affirmé, mercredi, que le Maroc est impliqué dans un borbier de violations des Lois, en s'attachant à l'ouverture de consulats dans un territoire non encore décolonisé, estimant que «ces sorties illégales» reflètent l'onde de choc chez le régime de Makhzen, après la dernière décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) concernant la cause sahraouie. Dans une déclaration à l'APS, Mme Nana Lebat el-Rachid a souligné que «l'échec cuisant du Maroc au

**La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a exigé lundi le retrait du Maroc de ses territoires occupés pour entrer dans une ère de paix avec le Maroc, son voisin frontalier, a déclaré le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek.**

sein de l'UA, à travers la dernière résolution du CPS, laquelle met la cause sahraouie dans son cadre naturel et véritable, à savoir une question de décolonisation, a poussé le Maroc à prendre des décisions anarchiques contraires à la légalité internationale et qui l'implique, jour après jour, dans le borbier des violations des lois». Pour la conseillère à la Présidence sahraouie, l'attachement du régime de Makhzen au «feuilleton d'ouverture de consulats de façade» dans les régions occupées du Sahara occidental, n'est pas un fait nouveau pour la diplomatie des consulats qui revendique des victoires chimériques», ajoutant que l'ouverture, lundi, par le Maroc de ce qu'il avait appelé «Consulat général» du Sénégal dans la ville occupée de Dakhla, «ne visait qu'à leurrer l'opinion publique marocaine qui vit un état d'ébullition, en raison de ses conditions de vie et de son rejet de la normalisation avec l'entité sioniste». Elle a souligné que l'ouverture de ces représentations diplomatiques «met les pays impliqués sous responsabilité légale» pour avoir violé la loi, dont des pays africains".

La responsable sahraouie a indiqué que l'occupation marocaine «ne peut pas changer le statut juridique du territoire, classé conformément aux résolutions onusiennes, en tant que question de décolonisation dont le seul règlement est de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination».

«La paix avec le royaume marocain ne pourrait l'être que par le retrait des territoires sahraouis occupés et le respect de l'acte constitutif de l'UA prévoyant dans son article 4 l'impératif de respecter les frontières, le règlement pacifique des conflits et l'interdiction de recourir ou de menacer de recourir à l'usage de la force entre les Etats membres de l'UA», a-t-elle soutenu.

A propos de la visite de la délégation de la RASD à la Mauritanie, la même intervenante a précisé qu'elle entre dans le «cadre des activités diplomatiques menées par les responsables sahraouis aux pays frères et amis, en vue de renforcer

les relations bilatérales et sensibiliser aux développements du dossier sahraoui», ajoutant que «la Mauritanie est un pays voisin et ami et observateur onusien pour la cause sahraouie». Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré jeudi que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) allait entamer la procédure pour obtenir un siège de membre à part entière à l'ONU, appelant les «Etats libres» à soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance. «Le fait que la procédure d'une demande d'admission d'un nouveau membre à l'ONU passe par l'approbation du Conseil de sécurité et l'acceptation de ses cinq membres permanents met justement ces derniers devant leurs responsabilités politique, morale et historique», a déclaré Ould Salek à l'agence Sputnik. «Celui qui émettra son veto contre l'adhésion de la RASD à l'Onu comme membre ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres pays assumera devant le monde entier la grave responsabilité de la continuation de la guerre», a prévenu le chef de la diplomatie sahraouie.

Le ministre sahraoui, a rappelé à l'occasion que la République sahraouie fut proclamée suite au retrait de l'Espagne après une guerre de libération nationale. «Le Maroc a entravé en 1975 le processus de décolonisation du territoire mis sur les rails par l'ONU», a-t-il rappelé, soulignant que l'adhésion de la République sahraouie à l'ONU, outre le fait qu'elle constitue un droit inaliénable et incontournable, est «le résultat immédiat et direct du blocage du référendum d'autodétermination par le Maroc, et ce depuis 30 ans».

Dans le même sens, M.Ould Salek a affirmé qu'«il n'y a d'autres solutions au conflit que celle préconisée par l'Union africaine (UA)», à savoir la négociation d'une paix juste et durable entre la RASD et le Maroc, deux Etats membres de l'UA, conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'organisation continentale, ou celle adoptée par le Conseil de sécurité de l'Onu, à l'unanimité le 29 avril 1991, qui consiste en l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir. En effet, l'article 4 de l'acte constitutif de l'UA traite spécifiquement de la question du respect des frontières héritées de la colonisation, du règlement pacifique des conflits, de l'interdiction de recourir ou de menacer de recourir à l'usage de la force, et de la coexistence pacifique et du droit des Etats membres

**M.Ould Salek a affirmé qu'«il n'y a d'autres solutions au conflit que celle préconisée par l'Union africaine (UA)», à savoir la négociation d'une paix juste et durable entre la RASD et le Maroc, deux Etats membres de l'UA, conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'organisation continentale, ou celle adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité le 29 avril 1991, qui consiste en l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir.**

de l'union à vivre dans la paix et la sécurité. Le responsable sahraoui, a indiqué, par ailleurs, qu'«aux yeux du droit international, la présence du Maroc sur le territoire sahraoui n'a de statut juridique que celui d'une puissance occupante. Il a précisé que l'ONU, l'UA et la Cour internationale de Justice (CIJ) ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental. Pour le chef de la diplomatie sahraouie essayer de confisquer le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance (...) c'est d'une part comme foncer à grande vitesse contre un mur, provoquant la guerre et l'instabilité dans une région stratégique très sensible pour la paix et la sécurité mondiales vu sa situation géographique, d'autre part, piétiner la légalité internationale».

### La Minurso a perdu toute crédibilité

Ainsi, le ministre sahraoui a rappelé que «la guerre entre les deux pays a repris après que le Maroc a commis l'irréparable, le 13 Novembre 2020, sans qu'il soit inquiété par le Conseil de sécurité ou par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), ce qui le laisse penser que personne ne pourrait l'arrêter». «La conséquence désastreuse de cette politique, qui va à l'encontre du droit international, la sagesse et le bon sens, est déjà là face à nous», a-t-il déploré. Dans le même sens, le responsable a assuré que «le peuple sahraoui n'acceptera jamais de refaire la malheureuse expérience d'une attente inutile». «Le peuple avait donné sa parole en acceptant un accord de paix (signé le 6 septembre 1991 sous les auspices de l'ONU et de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), l'organisation ayant précédé l'UA), mais il a été trahi», a-t-il regretté. «Il a senti l'humiliation et l'abandon», a-t-il ajouté. Enfin, Mohamed Ould Salek a estimé que pour les Sahraouis, «la Minurso a perdu toute crédibilité». «Elle est venue pour organiser le référendum d'autodétermination après six mois, qui est par ailleurs sa seule mission, et elle y est restée 30 ans en vain», a-t-il fustigé. Il a poursuivi sur la même lancée que la mission de l'ONU «assiste et témoigne du calvaire des Sahraouis qui subissent les violences et violations les plus graves de la part de l'occupant, sans bouger le petit doigt».

Ould Salek a appelé «les Etats libres de ce monde à aider la RASD à défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté et à soutenir son peuple qui veut accéder à la modernité afin d'apporter sa modeste contribution à la culture et à la civilisation humaine universelle». Lundi dernier, le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, a revendiqué une adhésion pleine de la RASD aux Nations unies, en tant qu'Etat membre, renouvelant la disposition de la RASD à appuyer les efforts de l'organisation onusienne en vue d'accélérer la décolonisation du Sahara occidental. La RASD est membre fondateur de l'Union africaine depuis 1982.

# contribution

Face à la crise mondiale et à la dégradation des indicateurs économiques et sociaux

## Quelles perspectives pour l'économie algérienne entre 2021/2022 ?

**Le monde traverse une crise inégalée où selon le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, le chômage et l'exclusion sociale tend à s'étendre au niveau planétaire, touchant surtout les pays les plus vulnérables, la croissance de l'économie mondiale ne devant revenir au niveau de 2019, qu'en 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus.**

En Algérie, nous assistons pour 2020 à la détérioration des indicateurs économiques et sociaux (décroissance du PIB, baisse des réserves de change, inflation, chômage) dont l'extension de la sphère informelle liée à la logique rentière. Le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse le 4 avril 2021, a indiqué que le chiffre oscillerait au cours de 130 dinars un dollar, entre 46,15 milliards de dollars et 76,92 milliards de dollars, écart énorme. Si l'on prend le montant de 76,92 milliards de dollars ramené au PIB de 2020 d'environ 160 milliards de dollars nous aurons un taux de 48,12% presque la moitié du PIB, rendant difficile une cohérence de la politique socio-économique et où avec la crise de liquidités, selon nos enquêtes la majorité des citoyens se sont rués vers les banques pour retirer leur épargne. Donc l'Algérie insérée à l'économie mondiale doit trouver des solutions appropriées loin des replâtrages conjoncturels et des promesses utopiques. Un discours de vérité s'impose si l'on veut redresser l'économie algérienne.

### 1- Qu'en est-il des liens dialectiques, réserves de change, cotation du dinar et inflation ?

Les réserves de change sont passées de 194,0 milliards de dollars fin 2013 à 2019, 62 milliards de dollars fin 2019 et à fin 2020, malgré toutes les restrictions à l'importation, selon la déclaration du Président de la République en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 entre 42/43 milliards de dollars. Le ministère des Finances projette dans le PLF-2021, une amplification de sa dévaluation, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 156,72 dinars un dollar avec un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars et un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB, le solde des réserves de change fin 2021 devant s'établir au rythme des années 2019/2020 à moins de 20 milliards de dollars s'il n'y pas de relance économique, la loi de Finances 2021, pour son équilibre selon le FMI et la Banque mondiale, nécessitant entre 100/110 dollars le baril. Le PIB à prix courants est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020 avec un taux de croissance de 0,8% en 2019 et moins de 6% en 2020.

Le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux positif de 3% en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donnant un taux de faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique, sup-

posant un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années afin d'absorber 350 000/400 000 emplois par an. On ne peut pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif, quitte à aller vers une implosion sociale avec un taux de chômage ayant dépassé 15% en 2020.

Qu'en est-il de l'évolution du cours officiel du dinar corrélé aux réserves de change pour la période de 2001 au 5 avril 2021 ?

- 2001 : 77,26 dinars un dollar et 69,20 dinars un euro

- 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro :

- 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro

- 2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro. Selon la BA entre le 5 et le 7 avril 2021, la cotation est de 133,3558

dinars un dollar et 156,9731 dinars un euro, une petite appréciation non pas due aux indicateurs économiques en dégradation, mais sous la pression des événements.

C'est une décision administrative, de peur de ne pouvoir contrôler le processus inflationniste, avec comme incidences une baisse de la fiscalité tant hydrocarbures que la fiscalité ordinaire, alors la cotation entre l'euro et le dollar évolue au niveau des bourses mondiales de façon inversement proportionnelle, la cotation du 5 avril étant de 1,1811 contre 1,2100 en janvier 2021 montrant que les propos du ministre des Finances ne répondent pas à une logique économique mais à une décision politique.

Comme en témoigne le creusement du déficit de la balance des paiements confirmés par le PLF-2021 où les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi et les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) estimées à 41,62 milliards de dollars. Cela donne un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB, montant qui risque d'être accentué par les exonérations de la TVA de certains produits, pour des raisons sociales, qui feront baisser la fiscalité ordinaire, creusant davantage le déficit budgétaire.

Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinars dévalués), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro

minimum, surtout en cas d'ouverture des frontières. Cette dépréciation du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, en plus du manque de liquidités, amplifiant la sphère informelle où selon la Banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, a atteint 6140,7 milliards de dinars (près de 47,23 milliards de dollars au cours de 130 dinars un dollar) à la fin de l'année 2020, soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019.

Le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse le 4 avril 2021, a indiqué que le chiffre oscillerait entre 6 000 et 10 000 milliards de DA, soit au cours de 130 dinars un dollar entre 46,15 et 76,92 milliards de dollars soulignant qu'existent des données contradictoires, cet écart énorme étant dû à un système d'information non fiable, et que les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, via la finance islamique, ont permis de drainer seulement 100 milliards de dinars soit à peine 1% si l'on prend le montant de 10 000 milliards de dollars (voir étude sous la direction du P<sup>r</sup> Abderrahmane Mebtoul pour l'Institut français des relations internationales IFRI, Paris décembre 2013, les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb). Le processus inflationniste interne où la majorité des produits importés, exceptés ceux subventionnés, connaissent depuis décembre 2020 une augmentation variant entre 30/50%, voire 100% pour certains produits comme les pièces détachées de voitures en contradiction avec l'indice officiel de l'ONS non réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté.

Le dérapage du dinar contribue ainsi à la baisse des salaires ramenés en devises. Ainsi un salaire net de 50 000 dinars équivaut au cours actuel à 310 euros et le SMIG de 20 000 dinars à 125 euros, montant qu'il faut réduire de 50% si l'on prend le cours du marché parallèle. Le taux officiel d'inflation selon les données officielles, l'inflation cumulée a dépassé les 82% entre 2000/2020 et en redressant les taux de 20%, nous avons une détérioration du pouvoir d'achat durant cette période de 100%. Se pose la question de la décroissance du PIB par tête d'habitant, alors que la population dépasse 44 millions en 2020, avec une population active de plus de 12 millions, nous assistons à une décroissance du PIB qui est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020 et cette concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre.

L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société civile informelle silencieuse, la plus nombreuse, atomisée, non encadrée qui risque de basculer dans l'extrémisme, face à des discours de responsables déconnectés de la réalité, des partis politiques traditionnels et une société civile officielle souvent vivant de la rente, inefficace comme intermédiation sociale et politique, ce qui pose un problème de sécurité nationale : attention

avec cette dévaluation accélérée du dinar au scénario vénézuélien et libanais où le signe précurseur est la mise en circulation d'un billet de 2 000 dinars.

Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis et également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges).

L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences l'extension, de la sphère informelle et sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, si elles veulent éviter la faillite, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée.

### 2- Qu'en est-il des perspectives de la relance économique en 2021 ?

Pour atténuer les tensions sociales, il faudra pour plusieurs années un taux de croissance reposant sur une nouvelle politique socio-économique, entre 8/9% afin d'insérer 350 000/400 000 emplois additionnels par an qui s'ajoutent aux taux de chômage actuel évalué selon le FMI à environ 15% en 2020 incluant l'emploi au niveau de la sphère informelle.

L'appréciation du dinar ou sa dépréciation sera fonction du taux de croissance réel, des indicateurs macro financiers et économiques, de la stabilité juridique, institutionnelle et politique, les élections législatives étant prévues en juin 2021.

Or, l'économie risque d'être en berne durant tout le premier semestre 2021, avec des résultats pas avant fin juin 2021, les investisseurs potentiels attendant la politique du nouveau gouvernement expliquant dans bon nombre de secteurs des accords d'intention qui n'engagent pas juridiquement le signataire, et non des contrats définitifs.

Restent pour 2021 deux solutions, l'endettement extérieur, ou la dépense publique via la rente des hydrocarbures devant distinguer la partie dinars avec une dette publique via la planche à billets qui risque d'exploser et la partie devise influant sur le niveau des réserves de change. Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70% d'entreprises sont en difficultés, fonctionnant à moins de 50% de leurs capacités. Quant aux projets comme le fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa hautement capitalistique, montant de l'investissement dépassant 15 milliards de dollars pour uniquement ces deux projets, selon l'ex-ministre de l'Industrie (source APS décembre 2020) qui n'en sont actuellement qu'aux intentions, comme rappelé précédemment, un mémorandum n'étant pas un contrat définitif.

(A suivre)  
Professeur des universités  
Expert international  
D<sup>r</sup> Abderrahmane Mebtoul



## INFO EXPRESS

### Oran Découverte d'un tunnel à Bab El Hamra datant de l'époque de l'occupation espagnole

Un tunnel datant de l'époque de l'occupation espagnole au 18e siècle a été découvert dernièrement au quartier de Bab El Hamra dans la commune d'Oran a-t-on appris jeudi de la direction locale de la culture et des arts. Le tunnel a été découvert le week end dernier par une entreprise chargée des travaux du projet de la nouvelle voie reliant la pêcherie au fort archéologique de Santa Cruz, situé sur les hauteurs du mont Murdjadjo, a indiqué le chef de service patrimoine à la direction de la culture, Djameleddine Barka. Il a été trouvé quasi enseveli au milieu de la route menant à Bab El Hamra et à l'entrée de l'ancienne Casbah d'Oran, suite à des travaux en cours du nouveau projet routier de la pêcherie, a précisé M. Barka, soulignant que les travaux se sont arrêtés au niveau de cette région et se poursuivent pour les autres sections du projet qui revêt un caractère économique et touristique de «grande importance». Une expertise sera effectuée sur ce tunnel avec l'élaboration d'une étude provisoire par la section d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (ONGEBCP) pour déterminer sa longueur, son entrée et sa sortie, en collaboration avec le Centre national des recherches préhistoriques, ethnographiques et historiques en cas de nécessité, a-t-il fait savoir.

R.R

## Bordj-Menaïel

# Dries Mahmoud, une figure emblématique du scoutisme algérien

**Dries Mahmoud est un homme de grande envergure qui a beaucoup donné dans sa vie en qualité de bénévole, il adorait le scoutisme et il était aussi un véritable éducateur, il a formé des compétences. On peut dire de lui qu'il fait partie des derniers des Mohicans de l'ancienne génération. C'est un homme à principes, éducateur, sage, un grand Monsieur qui a consacré toute sa vie pour le bien de la jeunesse et qui faisait partie de la mouvance de la lutte identitaire du véritable Algérien, imprégnée de l'Islam, à travers l'Association des scouts musulmans algériens, groupe de Bordj-Menaïel.**

Il était l'un des plus jeunes animateurs du scoutisme nationaliste et patriotique en compagnie des Ahmed Benmechta, Hocine Hamrioui, Benbayoud Brahim, Amar Naïli, Ali Safri, sans oublier Amrous Med Seghret et d'autres qui ne sont plus de ce monde. Dries Mahmoud était un véritable éducateur, l'un des plus sages du mouvement éducatif et culturel, tout le monde se souvient de lui comme étant un personnage modeste, simple et pondéré, ce qui lui confère beaucoup de respect du plus petit individu au plus grand. On le surnomme «ammi Moh Seghir» à cause de sa gentillesse, car malgré son âge, il se mettait à égale valeur avec son interlocuteur.

Il aimait les jeunes, il leur accordait beaucoup d'importance et discutait avec eux tout en les écoutant. Il a réussi à transmettre et à remettre le



flambeau du groupe Scout de Bordj-Menaïel à la jeune génération qu'il avait sous sa coupe, à l'image des Boussadi Mohamed, Djouab Mohamed, M'hamed Ben mechta, Ahmed Mazouzi, Ali Rafaa Debbah, Mohamed Lafer et autres, les personnes citées ont pris de l'âge actuellement. Dries Mahmoud est un modèle de sagesse, il était un homme responsable, il avait la charge familiale de ses frères et sœurs en leur inculquant le savoir, la bonne éducation, il était respecté et savait respecter les autres. Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que Dries Mahmoud était un mécanicien chevronné, le chef d'équipe en quelque sorte aux garages Benmechta Ahmed, un homme de confiance qui savait et qui connaissait son boulot. Dries Mahmoud est un personnage qui laissait apparaître la propreté, que ce soit dans son franc-parler, dans sa tenue vestimentaire, dans sa façon de discuter, un homme qui regardait toujours vers l'avenir et le futur. Il disait que c'est à la jeu-

nesse montante de s'occuper à construire proprement pour mieux avancer, il avait du respect pour tous les âges, il adorait les enfants, du plus bas âge au plus grand. D'ailleurs, il en a connu dans sa vie lorsqu'il s'occupait de la section des scouts musulmans algériens de Bordj-Menaïel.

C'est un grand Monsieur avec un grand «M», les anciens chefs scouts, les hommes de science (médecins et autres), les hommes de culture, les amoureux de la JS Bordj-Menaïel, les anonymes et les centaines d'habitants des villages avoisinants, un beau monde venu rendre hommage à l'homme qu'il était, à l'éducateur, au sage de la ville, à l'homme honnête avec des idées fondées, bien construites, pesées et sages. Il y a des moments où il faut savoir regarder dans le rétroviseur, et quand on le fait maintenant pour le parcours honorifique des scouts musulmans algériens de Bordj-Menaïel, c'est se remémorer les belles années de participation au service de l'Algérie sur tous les plans et mettre en relief tout cela avec le message d'une aventure fantastique avec des réalisations considérables. Et quand on dit, il faut savoir regarder dans le rétroviseur, cela veut dire se souvenir de la plupart de ses hommes courageux et valeureux, qui lors de la Deuxième guerre mondiale avaient décidé de créer l'association des SMA, cette grande école patriotique, dont Mohamed Bouras. L'initiateur et grand stratège algérien en fut le fondateur, c'est lui qui a donné naissance à ce formidable outil. Il fut emprisonné, torturé, puis fusillé par l'armée française. Dries Mahmoud est un symbole du scoutisme, en compagnie des Djouab Mohamed, Lafer Mohamed, M'hamed Benmechta, il faut se ressourcer à ces symboles de courage et d'anticipation qui ont été les fondateurs de cette association, à l'image de Amar Naïli, Hocine Hamrioui, Mohseghir Amrous, Brahim Benbayoud, Ahmed Benmechta, Ali Safri, ainsi que beaucoup d'autres qui ont donné naissance à ce formidable outil qui est à l'actif des années après l'indépendance et dont des hommes dévoués ont su reprendre le flambeau, tels que Mohamed Boussadi, Mahmoud Dries, Mohamed Djouab, Mohamed Lafer,

Ali Rafaa, M'hamed Benmechta, Brahim Ouassada, Kouider Djouab, Ali Boussaadi, M'hamed Djelout, Mohamed Kerras, Brahim Kerbouche, Said Abidi, Nordine Cherifi, Amar Amrous, Mahieddine Toumi, pour ensuite le confier à une autre génération constituée de Aït Amar Djillali, Mohamed Chikh, Karim Achouri, Mohamed Djellouli, Hamid Zemoul. Aujourd'hui, des années d'activisme au service des scouts musulmans algériens, groupe Essalam de Bordj-Menaïel avec ses hauts et ses bas et qui ne veulent pas connaître le même sort qu'ont connus les SMA de Tizi-Ouzou (association dissoute).

Des compétences qui ont su forcer le respect, c'est mettre en relief la chance de pouvoir s'identifier à des symboles et de partager cette fierté d'appartenir à cette grande école créée par l'Anglais Baden Powel, une association à Bordj-Menaïel qui a formé des compétences qui ont su forcer le respect, tant sur le plan national qu'international comme Bacha Hamid (USA), Hamid Agraniou (Suisse), Achour Hamid, Tahar Naïli, (médecin), Fatmouche Omar (scénariste et homme de théâtre), Tounsi Youcef (expert), Khitter Nordine, Tounsi Moh Salah (attaché d'ambassade) Sid Rouhou (médecin), Ameur Soltane (éminent chirurgien), Aïchaoui AHCÈNE (médecin), Amrous Tayeb (ancien joueur décédé du MC Alger). Les scouts musulmans algériens de Bordj-Menaïel ont été actifs dans des conditions déplorables et difficiles. Que dire de l'ancienne bâtisse des SMA de Bordj-Menaïel qui a été rasée par le séisme du 21 mai 2003 et qui a été reconstruite pour être attribuée à d'autres fins, les SMA de Bordj-Menaïel sont actuellement sans domicile fixe à la suite de la démolition de leur siège touché lors du séisme du 21 mai 2003.

Les scouts musulmans de Bordj-Menaïel ne méritent pas ce qui leur arrive, ils veulent qu'on les écoute afin de pouvoir pérenniser cette association.

Les SMA sont une grande école : ne dit-on pas que la parole d'un scout mérite confiance. Souhaitons à Dries Mahmoud tout le bien qu'il mérite, à savoir santé, bonheur et prospérité.

Kouider Djouab

## Relizane

# Les familles se préparent pour accueillir le mois de carême

Les familles se préparent pour accueillir ce mois de jeûne, qui chaque année apporte son lot de traditions. Les ménages relizanais entament le grand nettoyage de leurs maisons, l'achat de nouveaux rideaux, de la vaisselle, de l'électroménager et des produits alimentaires incontournables. Depuis ces derniers jours, les magasins de vaisselle sont envahis du matin au soir par les ménages, ces magasins connaissent chaque jour une forte affluence, une véritable ruée des femmes sur les produits, dans les magasins et ceux étalés à même le sol par les vendeurs à la sauvette qui offriraient des prix meilleurs. Ce mois sacré de Ramadhan est devenu synonyme de consommation à outrance, voire même gaspillage. Des mères de familles et des jeunes filles se bousculent devant les rayons pour faire leurs



emplettes en accessoires de vaisselles. Assiettes, cocotte-minute, poêles, carafes, saladiers et moules de gâteaux, autrement dit des ustensiles neufs qui garniront leurs tables dès les premiers jours du mois sacré de Ramadhan. Les familles se

préparent pour accueillir ce mois de jeûne qui chaque année apporte son lot de traditions. En cette circonstance, ce sont des foules de femmes qui emplissent l'intérieur des locaux de vaisselle et des produits électroménagers.

N.Malik



Boumerdès

## Les zones d'activité sous tutelle des APC

→ L'arrêté interministériel du 5 mars 1984 portant cahier des charges type relatif à l'administration des zones industrielles en Algérie inséré dans le journal officiel, le ministre de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat ainsi que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales **Abderahmane Belayat, ministre de l'Urbanisme, de M'hamed Yala, ministre de l'Intérieur et publié dans le journal officiel du 5 mars 1984, n'a jamais fait référence aux zones d'activité, étant donné que le décret n° 84-55 du 3 mars 1984 est relatif spécialement et spécifiquement aux zones industrielles, selon le cahier des charges type d'administration des zones industrielles prévu par l'article 4, dont les dispositions générales d'objet et champ d'application dont l'article 2, dont le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités d'administration des espaces industriels contenus à l'intérieur des zones industrielles.**

Les zones d'activité ne sont nullement concernées par cet arrêté, il y a «anguille sous roche» et les propriétaires de terrain dans la zone d'activité crient leurs raz-le-bol, à la hogra et à l'injustice dont ils sont sujets, à l'organisation et à l'animation des services communs à l'ensemble des opérateurs de la zone et à la réalisation des équipements correspondants à la réalisation des travaux d'adaptation ou équipements complémentaires nécessaires à un meilleur fonctionnement des unités implantées dans la zone, au respect des clauses du cahier des charges type défini par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et des collectivités locales et du ministre de l'urbanisme de la construction et de l'habitat après avis des ministres concernés, le cas échéant au respect de prescriptions spéciales définies par arrêté conjoint des ministres.

Ils ont saisi en vain les responsables du gouvernement et des ministères, les chefs de cabinet et le wali de la wilaya de Boumerdès ainsi que le président de l'Assemblée populaire de wilaya.

«J'ai saisi personnellement, par voie de courrier, le président de la République, j'ai exposé ma situation de hogra et d'injustice, aucune réponse ne m'a été accordée, j'ai également transmis ma requête avec plainte au ministre de la Justice, en l'occurrence Belkacem Zeghmati, j'ai été entendu par le procureur de la République mais sans aucune suite, j'ai touché également M. Ferhat Aït Ali lorsqu'il était ministre de l'Industrie ainsi que le chef du gouvernement Abdelaziz Djerrad mais aucun résultat. A qui faut-il se plaindre ? A Dieu le Tout-Puissant, à qui à chaque prière, je l'implore pour sa justice divine», affirme un propriétaire dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel. De nombreuses réclamations ont été adressées au Président Abdelmadjid Tebboune, au Premier ministre Abdelaziz Djerrad, au ministre de l'Industrie Ferhat Aït Ali, au ministre de la Justice



Belkacem Zeghmati, aux médias TV tels que El Hayat TV, El Bilad TV, sans oublier le médiateur de la République de Boumerdès, et tous n'ont jamais daigné accorder la moindre importance aux problèmes des citoyens propriétaires de parcelles de terrain dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel qui souffrent énormément d'une injustice, d'une hogra, d'harcèlements quotidiens, de pressions, d'arnaques, d'escroquerie par une entreprise soit-disant de gestion du nom d'EGZIB, puis SGI, puis GESTIBO, qui n'ont à aucun moment respecté le cahier des charges qui est en faveur des propriétaires de la zone d'activité, cependant dans la réalité ce n'est pas le cas. «J'ai payé la somme de presque 100 millions afin d'éviter une saisie de justice», affirme un propriétaire, «les huissiers de justice nous ont obligés à payer des sommes colossales, c'est la justice que nous avons respecté mais pas Divindus qui est un organisme illégale et illégitime. Un autre propriétaire accuse Divindus d'être à l'origine de la mort de son père : «Il est mort suite à la réception d'un ordre de saisie émanant de la justice. Une semaine après son enterrement, ses héritiers se sont acquittés de la somme de 50 millions de centimes. Dans le quotidien El Watan du samedi 20 février, il a été titré que le gouvernement était occupé à revoir les lois pour une année de mise à niveau du cadre institutionnel et de préparation des conditions de mise en œuvre des réformes déjà en place ou à venir en 2021. Il a été décidé une fin de mission pour le Conseil national de l'investissement, de l'Aniref et de Divindus. Le gouvernement a rendu public son bilan et il serait arbitraire de ne pas reconnaître la difficulté du contexte dans lequel l'exécutif a évolué, il a annoncé la fi-

nalisation de la révision du code de l'investissement qui prévoit la suppression du Conseil national de l'investissement (CNI) et le maintien de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) comme seul interlocuteur de l'investisseur. Cependant, chose qui est incompréhensible, malgré la décision du conseil des ministres de fin de mission de Divindus, cette dernière continue de poursuivre en justice des honorables citoyens, mettant le baton dans les roues à Monsieur Abdelmadjid Tebboune.

### Dans quel monde vivons-nous ? Une escroquerie à ciel ouvert légalisée !

Des citoyens propriétaires disposant d'actes de propriété dûment enregistrés au niveau de la Conservation foncière de la wilaya de Boumerdès ne savent plus quoi faire : cette zone d'activité qui devait initialement générer beaucoup de postes de travail, demeure jusque-là d'un calme inapproprié.

En effet, si les choses étaient allées comme il se devait, ça aurait pu créer déjà une multitude de créneaux qui seraient en pleine activité, comme les transformations du plastique, du liège, la torréfaction, celle des produits de nettoyage, de chambres froides, d'articles scolaires et de bureaux et autres activités, malheureusement l'EGZIB, qui était responsable de ce secteur n'est pas venue en aide aux petits investisseurs qui regrettent d'avoir consenti leurs temps et argent pour se retrouver dans une pareille situation, à savoir, ni eau, ni gaz, ni électricité. Ils n'ont fait l'objet d'aucune indemnisation, d'aucune compensation, ni dédommagement étatiques pour cette situation dramatique. Autre fait qui attise le courroux de ces propriétaires

Aussi, il y a lieu de signaler que l'attitude du responsable de l'antenne Divindus de Boumerdès n'a jamais été tendre envers les honnêtes propriétaires de parcelles de terrain dans la zone d'activité dont la plupart sont âgés et ne supportent plus les pressions auxquelles ils ne peuvent plus faire face

de parcelles de terrains est le fait qu'au lieu d'être aidé et soutenu par les pouvoirs publics se retrouvent arnaqués par une autre entreprise de gestion surnommée « Gestibo » qui réclame une quote-part de paiement, cette dernière a été dissoute en 2017 et remplacée par Divindus qui veut dire Divers-industrie. Qui est Divindus et de quelle filiale du groupe des industries locales parle-t-on ? Lorsque la Sonelgaz réclame des créances impayées, cela est compréhensible, la Sonelgaz fournit l'électricité et le gaz de ville, idem pour l'ADE qui est en droit de réclamer des créances sur les factures de débit d'eau consommée. Il est inconcevable que l'entreprise Divindus nouvellement créée et qui est une entité rattachée au ministère de l'Industrie et qui ne bénéficie d'aucun financement de la part de l'Etat vient se rémunérer exclusivement via une quote-part pour payer ses employés et acheter de belles voitures luxueuses sur le dos d'honnêtes citoyens qui sont ruinés jusqu'à la moelle. Il faut venir voir pour y croire. Le comportement agressif du directeur de Divindus, antenne de Boumerdès, qui était un simple agent de l'EGZIB et qui n'était même pas encore né lors de l'achat des parcelles de terrain de la zone d'activité de Bordj-Menaïel qui agit lui et ses employés comme le baron des zones d'activité. Ils ont été ruinés par Divindus en leur soutirant de l'argent, sinon ils seront sujets à la saisie de leurs biens. Et de quelle manière, par le biais d'une décision de justice, nous savons tous que les Algériens sont respectueux des lois de la République, qui sont traités au nom du peuple algérien, la justice peut-elle se tromper sur les décisions ? Bien sûr ! Lors de l'achat du terrain, il leur a été demandé de créer, de l'emploi et de respecter le cahier des charges, malheureusement, le lotisseur qui n'est autre que l'EGZIB de Boumerdès était chargé dans l'article 1 en droits et obligations du lotisseur de procéder à des travaux en s'engageant à exécuter dans les meilleurs délais des travaux à la charge du lotisseur.

Le lotisseur s'engage à exécuter dans les délais tous les travaux de voirie, réseaux divers et ouvrages d'art. L'aménagement des espaces à usages collectifs nécessaires à la stabilité du lotissement, ces travaux comportent des infrastructures externes, les infrastructures externes, lorsqu'elles sont nécessaires au raccordement de la zone, l'environnement extérieur, sont mises à la charge du lotisseur, ce dernier doit prendre en charge également les études et la réalisation de tout ou partie des ouvrages qui profitent à la zone d'activité, cependant depuis 1989, les propriétaires de la zone d'activité de Bordj-Menaïel n'ont rien vu venir. Le lotisseur se charge d'exécuter les travaux d'assainissement des eaux usées et de drainage des eaux pluviales, l'eau potable est à la charge du lotisseur qui devra réaliser les conduites principales de distribution d'eau, le lotisseur devra mettre en place un réseau d'éclairage public sur la voirie, il prévoira des couloirs de servitude pour le passage des lignes électriques et de conduites, de gaz, l'alimentation en énergie électrique et en gaz industriel. Aussi, il y a lieu de signaler que l'attitude du responsable de l'antenne Divindus de Boumerdès n'a jamais été tendre envers les honnêtes propriétaires de parcelles de terrain dans la zone d'activité dont la plupart sont âgés et ne supportent plus les pressions auxquelles ils ne peuvent plus faire face.

Kouider Djouab



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
14.50 Grands reportages  
16.10 Les docs du week-end  
17.50 50mn Inside  
19.45 Petits plats en équilibre  
19.55 Météo  
19.50 Vendée Globe - Solitaires  
20.00 Journal  
20.50 Quotidien express  
21.00 Météo  
21.05 The Voice, la plus belle voix  
23.25 The Voice



11.00 Météo  
12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
20.00 Journal  
20.35 Rencontres à XV  
20.50 France / Pays de Galles  
20.54 Météo  
21.05 Sidaction



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.45 Chasseurs d'appart'  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.10 Météo  
21.05 Hawaii Five-0  
21.55 Hawaii Five-0  
23.30 Hawaii Five-0



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx  
16.15 Les carnets de Julie  
17.55 Questions pour un champion  
19.20 Plus belle la vie  
20.45 Tout le sport  
20.50 Laisse entrer la nature  
21.00 Commissaire Magellan  
21.05 Mongeville  
22.40 Commissaire Magellan



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.40 NCIS  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
19.30 La petite histoire de France  
23.30 La petite histoire de France  
23.30 La petite histoire de France



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



17.49 Exodus: Gods and Kings  
20.15 L'instant cinéma  
20.34 Hollywood Live  
20.50 Convoi exceptionnel  
22.10 L'entente cordiale



13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



23.25 Khibula  
19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 Rétroscopie  
22.45 Tuche



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.40 La p'tite librairie  
21.05 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.59 Trois jours et une vie  
19.56 Action Women  
20.50 Millénium : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes  
22.34 Riddick



19.45 Arte Journal  
20.55 La véritable histoire d'Artagnan  
21.45 Géométrie de la mort  
22.35 Monstre sacré



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Premier - 20.50 Convoi exceptionnel

Comédie dramatique de Bertrand Blier

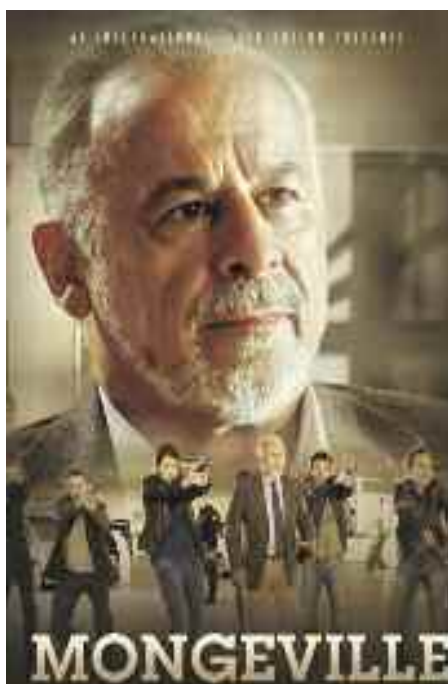
→ Un jour, Foster rencontre Taupin. Alors que tout les oppose, il l'embarque avec lui pour ensemble tuer un homme. Le duo improbable n'a pas le choix car sa vie est dictée par un scénario que détient Foster. Quand il l'a en face de lui, sa supposée victime se rebelle en disant qu'elle a elle-même son propre script et finit par sortir un pistolet du tiroir de son bureau.



### Ciné Premier - 22.10 L'entente cordiale

Comédie de Vincent De Brus

→ Pour négocier une affaire sensible, la DGSE, contrainte et forcée, rappelle François de la Conche, barbouze d'opérette et psychorigide majuscule. L'aristo coincé doit faire équipe avec un traducteur jouisseur. Ambiance !



### France 3 - 21.05 Mongeville

Série policière de Edwin Bailly

→ Un chef d'entreprise est retrouvé mort au milieu de ses métiers à tisser, étranglé par l'un des précieux foulards en soie dont son atelier réputé assurait la production. Représailles d'une soyeuse après un conflit social géré trop brutalement ?



## FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE BAHRÉÏN

### «KAYEN OUELA MA KANECH» REMPORTE LE PRIX DU JURY

Le court métrage de fiction «Kayen Ouela Ma Kanech» du réalisateur algérien Kada Abdellah a remporté le prix du «Jury du Festival cinématographique de Bahreïn» dans sa première édition clôturée mercredi soir et diffusée sur YouTube, ont annoncé les organisateurs. Le court-métrage «Kayen Ouela Ma Kanech» du jeune réalisateur algérien Kada Abdellah a remporté le prix du jury du Festival cinématographique de Bahreïn dans la catégorie courts métrages de fiction. L'égalité des droits pour les personnes à besoins spécifiques est le thème principal du film «Kayen Ouela Ma Kanech», qui avait précédemment remporté le prix de la «meilleure œuvre complète» lors de sa participation notamment aux journées du court métrage de Tissemsilt (novembre 2018) et de Ain Kebira à Sétif (mars 2019) et à la deuxième édition du Festival national du film universitaire d'Oran (2020). Le festival a réceptionné 450 films de 18 pays arabes et 92 films seulement ont été retenus pour la compétition.

R. C.

## PRIX MOHAMED-KHADDA

### ADEL DJASSAS RÉCIPiendaire

L'artiste plasticien Adel Djassas de la wilaya de Sétif a décroché, mercredi, le prix Mohamed Khadda d'arts plastiques dans sa 5<sup>e</sup> édition organisée dans la wilaya de Mostaganem du 4 au 7 avril courant. La cérémonie de remise du prix clôturant cette manifestation s'est déroulée à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» en présence des autorités locales et plasticiens participant à cette édition venus de 18 wilayas du pays. Le deuxième prix a été attribué à l'artiste Mechenef Hamza de la wilaya de Batna et le troisième prix au sculpteur Belakhdar Hicham de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Le prix du jury a été décerné à l'artiste plasticienne Hadjer Mihoub de la wilaya de Mostaganem. Le jury, composé de Djefane Adlene, Belahcen Cheikh et Maaradji Larbi, a créé un 5<sup>e</sup> prix du meilleur artiste plasticien autodidacte, attribué pour la première fois à l'artiste peintre Talouti Samia de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Lors de la cérémonie de clôture, un film documentaire sur le parcours de l'artiste plasticien défunt Ahmed Stambouli (1957-2020), qui relate le parcours de cet artiste surnommé «Picasso d'Algérie» et ses contributions dans les domaines de l'enseignement et de la créativité et son rôle dans la création d'une école des Beaux-Arts à Mostaganem.

R. C.

## Le film de Lara Lee projeté à Londres «La vie attend : référendum et résistance au Sahara occidental»

**Le film documentaire «La vie attend: référendum et résistance au Sahara occidental», de la réalisatrice américano-brésilienne Lara Lee, est projeté ce dimanche à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation aux mines et d'assistance à l'action contre les mines, célébrée le 4 avril de chaque année.**

Prévue de 17h - 18h30, cette projection de 58 minutes, qui sera présentée par Kassiha 25, une initiative artistique à but non lucratif, met en avant la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine et sa détermination à poursuivre son combat pour l'exercice de son droit inaliénable à disposer de lui-même. Elle retrace aussi le combat des Sahraouis pour la liberté et leur lutte pacifique pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination, rapportent des sources médiatiques.

«Life Is Waiting» raconte la lutte du peuple sahraoui, qui fait face à des «arrestations, des tortures, et des disparitions» dans les territoires occupés du Sahara occidental pour avoir «réclamé son indépendance». Sous occupation marocaine depuis 1975, le Sahara occidental est l'un des territoires les plus contaminés par les mines terrestres au monde. «Des dizaines de Sahraouis sont mutilés ou tués par des mines antipersonnel chaque année», relatent les auteurs du film. «Que faudra-t-il au peuple du Sahara occidental pour renverser des décennies de promesses non tenues et gagner sa liberté ? Quelles leçons la résistance sahraouie offre-t-elle aux mouvements non violents à travers le monde?», s'interrogent-ils.



Le film donne la parole à des activistes politiques et des militants de droits de l'Homme sahraouis et étrangers, dévoilant les exactions des autorités coloniales marocaines, outre les dérives du Royaume du Maroc, à l'encontre des Sahraouis, et la brutalité de la répression des forces marocaines de sécurité face à leurs revendications légitimes lors de manifestations pacifiques pour les libertés. L'évènement sera suivi d'une discussion et des questions-réponses, animées par l'artiste londonien et producteur créatif de Kassiha 25, Juan delgado. Il se déroulera avec la participation du coproducteur du film, Salah Abdehae, activiste sahraoui. Au cours des dernières décennies, il a contribué à la coordination et à la traduction pour les cinéastes sensibilisant au problème du Sahara occidental et aux souffrances du peuple sahraoui. L'activité verra également la participation de la fondatrice de la charité Sandblast, au Royaume-Uni, Danielle Smith,

qui a visité pour la première fois les camps de réfugiés sahraouis en 1991.

«Cela a marqué le début de son engagement à long terme dans l'activisme éducatif et culturel pour la cause de l'autodétermination sahraouie». Elle a enseigné l'anglais dans les camps de réfugiés sahraouis et appris le dialecte sahraoui Hassaniya entre 1993 et 1994, selon «Kassihia 2025».

M<sup>me</sup> Smith s'est également concentrée entre 1990 et 2000, sur la photographie et la réalisation de films documentaires sur le Sahara Occidental, à l'image de «Song of Umm Dalaila» et «Beat of Distant Hearts: the art of revolution in Western Sahara», récompensé dans de nombreux festivals internationaux.

Depuis 2016, elle se consacre à la conduite du projet d'apprentissage précoce Desert Voicebox, offrant un enseignement en anglais et aux enfants réfugiés sahraouis à l'école primaire. Le film documentaire «La vie attend : référendum et résistance au Sahara Occidental» sera suivi

d'une conversation ouverte (webinaire Zoom) pour débattre de la culture et du patrimoine du peuple sahraoui et sa lutte pour son autodétermination.

«Kassihia 2025» est une initiative artistique à but non lucratif avec un seul objectif : éliminer toutes les mines terrestres du Sahara occidental.

«Pour ce projet, nous nous concentrons sur les œuvres de Moulud Yeslem dans le but d'élever son projet artistique «For Each Mine, A Flower» et de collecter des fonds pour un prototype de dispositif anti-mines d'ici 2025», indique les initiateurs du projet. Aux côtés d'autres artistes sahraouis, le travail de Moulud est la «pierre angulaire» de notre initiative de partage de la culture du Sahara Occidental.

Pour ce projet, nous avons développé une équipe d'experts basés au Royaume-Uni dans la collecte de fonds, les médias sociaux, la conception graphique et la traduction pour soutenir Moulud Yeslem, basé à Barcelone, ajoutez-t-on.

R. C.

## Fespaco L'édition 2021 reprogrammée en octobre

L'édition 2021 du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), principal festival africain du 7<sup>e</sup> art, initialement prévue du 27 février au 6 mars, se tiendra du 16 au 23 octobre, ont annoncé mercredi les autorités burkinabé, rapportées par des médias.

Le Burkina Faso, qui enregistre à ce jour 12 845 cas de Covid-19 pour 150 décès, avait reporté en janvier, sans fixer de date ultérieure.

Annonçant les nouvelles dates de la tenue de la 27<sup>e</sup> édition de ce grand rendez-vous cinéma-

graphique africain, des représentants du gouvernement burkinabé ont affirmé que «toutes les mesures barrières et l'ensemble des dispositions sanitaires» allaient être respectées durant le festival, précisant que le «Marché international du cinéma et de l'audiovisuel (Mica) allait également avoir lieu en même temps».

Les préparatifs de ce grand moment du cinéma se déroulant en «partenariat» entre les ministères burkinabé de la Culture et celui de la Santé pour «pouvoir prendre en charge tous les festivaliers», le nombre d'invités,

poursuivent les représentants des hautes autorités du pays organisateur, a été réduit, par prévention, à 150 personnalités, soit près de cinq fois moins que le nombre d'invités de la dernière édition, précisant que la cérémonie d'ouverture devrait se dérouler au palais des Sports de Ouagadougou (5 000 places) au lieu du Stade municipal Joseph-Conombo (25 000 places). «900 films provenant de 28 pays dont 71 films pour le Burkina Faso», ont été enregistrés jusqu'à présent, et plus de «2 milliards de francs CFA (environ 3 millions d'euros) sont

nécessaires à l'organisation de ce festival qui aura pour thème, «Cinéma d'Afrique et de la diaspora : nouveaux talents, nouveaux défis», avec le Sénégal comme pays invité d'honneur, selon la même source.

Le Fespaco, considéré comme une des rares manifestations contribuant au rayonnement mondial du Faso et principal rendez-vous du cinéma en Afrique, rassemble tous les deux ans à Ouagadougou depuis 1969 des dizaines de milliers de spectateurs et de praticiens du 7<sup>e</sup> art.

R. C.



# vie pratique

beauté

## Le thé vert, un détoxifiant hors pair pour notre peau



**Boisson indémodable, le thé vert fait partie de notre quotidien. On le connaît pour ses bienfaits antioxydants, moins pour ses vertus détoxifiantes sur notre peau.**

En breuvage, le thé vert est un allié santé et beauté très populaire, la deuxième boisson la plus consommée après l'eau dans le monde. Sa panoplie d'antioxydants et ses multiples bienfaits ont attiré la curiosité des laboratoires de grandes marques de soin qui l'ont incorporé dans leurs formules.

### Quels sont les bienfaits du thé vert pour notre peau ?

**Maestro de la purification :** Sa haute teneur en tanins aux vertus astringentes, permet au thé vert d'absorber les excès de sébum, les toxines, les résidus de pollution, en somme il assainit le grain de peau, resserre les pores dilatés. Après son passage, le derme est clarifié, le teint gagne en éclat.

### Partenaire anti-âge

"En plus de détoxifier la peau, ultraconcentré en polyphénols dont la catéchine, il neutralise les radicaux libres responsables du vieillissement cutané prématuré", ajoute la pharmacienne. Ses molécules boostent la production de collagène, permettent de préserver l'élasticité de la peau, avec un relâchement du derme retardé.

### Agent apaisant

Grâce à ses propriétés anti-inflammatoires, il reconforte l'épiderme des peaux sensibles. En prime, ses acides aminés optimisent la régénération de la barrière cutanée.

Le thé vert stimule le mécanisme de la lipolyse qui optimise le déstockage des graisses. De plus, pendant que ses tanins boostent la tonicité cutanée, sa teneur en caféine offre une action drainante.

### Thé vert : pour quel type de peau ?

Le thé vert a l'avantage de servir tous les types de peaux, avec en tête de liste, les peaux grasses pour son effet régulateur de sébum. Les peaux sensibles l'apprécient pour son action apaisante. Très performant pour le nettoyage, il est idéal en lotion pour l'éclat du teint, que la peau soit normale, mixte ou à tendance sèche puisqu'il n'assèche pas.

### Quel thé vert choisir pour détoxifier sa peau ?

Difficile de ne pas perdre la tête devant l'abondance de variétés de thé vert. Afin de mettre toutes les chances de son côté, on mise sur le thé matcha, 137 fois plus riche en antioxydants que les autres thé vert. On le choisit bio pour éviter la présence de pesticides.

## Météo



Samedi 10 avril : 19°C

### → Dans la journée :

Ciel dégagé  
max 19°C, ressentie 18°C  
Vent modéré de sud

### → Dans la nuit :

Ciel dégagé  
8°C, ressentie 18°C  
Vent modéré d'ouest

### Alger :

Lever du soleil : 06:44  
Coucher du soleil : 19:15

## Crampes aux jambes : causes possibles et leurs solutions

→ Se réveiller chaque nuit ou interrompre son jogging quotidien à cause d'une crampe est plus que désagréable. Essayez d'en comprendre la cause exacte pour trouver la solution.

Elles peuvent frapper à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit, que vous soyez allongés, ou en train de courir : il s'agit des crampes aux jambes. Caractérisées par une douleur intense et localisée des muscles, comme une contraction, elles peuvent durer quelques secondes ou de longues minutes. La solution : étirer doucement le muscle douloureux. Mais pour trouver une solution à long terme, il faut en comprendre l'origine exacte.

### Déshydratation

La cause «classique» des crampes est un manque d'hydratation. Le mécanisme exact n'est pas encore, mais il se peut que le manque de liquides entraîne une sensibilisation des terminaisons nerveuses, provoquant ainsi des contractions autour du nerf. La chaleur ou l'exercice peu-

vent aggraver la situation puisque la transpiration augmente la déshydratation de l'organisme.

### Carence de minéraux

Mais la transpiration n'est pas composée uniquement d'eau, elle contient aussi des électrolytes, des minéraux essentiels à notre fonctionnement. En cas de carence de sodium, de calcium, de magnésium ou de potassium, ce déséquilibre peut provoquer des crampes. Les boissons adaptées aux sportifs permettent de réduire ce risque, ainsi qu'une alimentation équilibrée. Vous pouvez consommer des bananes, des patates douces, des épinards, des yaourts et des noix, riches en minéraux, avant et après les entraînements.

### Exercice excessif

Si vous n'avez pas pratiqué d'activité sportive depuis longtemps et que vous commencez trop fort, vous risquez de déclencher des crampes aux jambes. En

cause, les nerfs qui partent du cerveau jusqu'à la moelle épinière, puis vers les muscles, sont trop stimulés. Le repos et l'étirement sont particulièrement importants dans ce genre de situation. Le fait de souffrir de fatigue avant même de commencer augmente les risques.

### Position assise ou debout

Les muscles aiment se contracter et se reposer, ils sont faits pour bouger. Alors, si vous passez la journée à piétiner dans une file d'attente, vous risquez de fatiguer les muscles des jambes et de ressentir une crampe. Dans ce cas, essayez de vous asseoir pour éviter la fatigue. Rester assis trop longtemps a le même résultat : mal positionné, le muscle n'arrive pas à se détendre et il finit par se contracter en une crampe. En veillant à marcher quelques minutes pour chaque heure que vous passez assis, vous devriez y échapper.

(A suivre)

## Recette du jour

### GRATIN DE CHOU-FLEUR ET POMMES DE TERRE

#### INGRÉDIENTS

- 1 chou-fleur de taille moyenne
- 4 pommes de terre moyennes
- une sauce béchamel
- 3 œufs
- persil haché
- gruyère

#### Préparation :

Commencez par préparer la sauce béchamel pour avoir le

temps de refroidir, nettoyez le chou-fleur et coupez-le en rosace pas trop grosses, faites bouillir dans une eau salée avec un peu de vinaigre, le chou-fleur ne doit pas être trop cuit, laissez égoutter dans un chinois, épluchez les pommes de terre et coupez-les en rondelles de presque 8 mm de hauteur, salez un petit peu et faites frire pour donner une couleur dorée aux rondelles, laissez égoutter sur du papier absorbant, faites frire les rosaces de chou-fleur dans une



huile bien chaude, puis laissez égoutter sur du papier absorbant, prenez un moule à gratin de presque 22 sur 22 cm, beurrez-le à peine couvrez-le avec les rondelles de pommes de terre, déposez les rosaces de chou-fleur sur toute la surface, fouettez les œufs, ajoutez le persil haché, et la sauce béchamel, versez ce mélange sur le chou-fleur et pommes de terre, garnissez avec du gruyère râpé, mettez à cuire dans un four préchauffé à 180 degrés C, ça ne doit pas prendre plus de 15 minutes, car tout est déjà cuit, allumez le four d'en haut pour donner une belle couleur à votre gratin et dégustez.

## Horaires des prières

Samedi 29 chaabane 1442 :

10 avril 2021

Dhor .....12h53  
Asser .....16h25  
Maghreb .....19h18  
Icha .....20h40

Dimanche 30 chaabane 1442 :

11 avril 2021

Fedjr .....05h01

numéros  
utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85



## Ligue 2 (11<sup>e</sup> journée)

# Regroupement général en tête du classement dans les trois groupes

La onzième et dernière journée de la phase «aller» de Ligue 2 de football, jouée jeudi a été marquée par un regroupement général au niveau des trois groupes (Est, Centre et Ouest), ce qui va donner lieu à une lutte impitoyable lors de la phase «retour» pour l'obtention des billets qualificatifs pour les barrages d'accession en Ligue 1.



La défaite du WAB a été bénéfique pour le duo RCA et MOB. (Photo : La NR)

Au groupe « Est », le gros choc des co-leaders, HBC Laid - US Chaouia s'est terminé sans vainqueur (0-0), ce qui a permis à l'USM Annaba auteur d'une victoire sur le terrain du CRB Ouled Djellal (1-0) de les rejoindre en tête du classement avec un total de 22 points. Toutefois, le trio de tête reste désormais sous la menace directe du MO Constantine vainqueur du CA Batna (1-0) et qui suit à une longueur, tout en creusant l'écart sur son poursuivant direct, l'USM Khenchela (4<sup>e</sup> - 17 pts). L'AS Khroub victorieuse à l'extérieur du CA Batna (1-0) réalise l'exploit de cette journée en cédant la dernière place à sa victime du jour.

Au « Centre », la défaite de l'ex-leader, le WA Boufarik sur le terrain du malclassé, le CR Beni-Thour (2-0) a été bénéfique pour le duo, RC Arbaa et MO Béjaïa (21 pts) vainqueurs respectifs de l'USM Blida (2-1) et à Boussaâda (1-0), reléguant ainsi le WAB à la 3<sup>e</sup> place (19 pts), alors que l'USM Harrach (5<sup>e</sup> - 17 pts), battue à Lakhdaria (1-0) rate une belle opportunité de monter sur le

podium. Le derby tant attendu, RC Kouba-ES Ben Aknoun s'est soldé par un score blanc qui n'arrange aucune

équipe. En bas du tableau, la situation de l'USM Blida battue à l'Arbaa (2-1) se complique davantage en restant 12<sup>e</sup> et

dernière avec seulement 6 unités, et avec un retard de 4 points sur l'avant-dernier, l'A Boussaâda (10 pts).

A l'Ouest, l'ex-leader MCB Oued Sly tenu en échec à domicile, par le CR Témouchent (0-0), a été rejoint en tête du classement par l'ASM Oran auteur d'une belle victoire sur le terrain du SKAF Khemis (2-0). Ce duo avec 24 pts au compteur, devance désormais le CRT (23 pts), alors que le SKAF, lâche prise en reculant au pied du podium avec 17 points.

En bas du tableau, l'OM Arzew battu à domicile par la JSM Tiaret (1-0) et l'US Remchi étrillée à Oued R'hiou (5-0) se partagent la peu reluisante dernière place avec seulement 7 points engrangés en 11 matches.

R. S.

## Résultats :

Groupe Ouest			Groupe Centre			Groupe Est		
MCBOS - CRT	0 - 0		IBL - USMH	1-0		HBCL - USC	0-0	
SKAF - ASMO	0 - 2		RCA - USMB	2-1		CRBOD - USMA	0-1	
IRBEK - CSAD	2 - 0		ABS - MOB	0-1		MSPB - ASK	0-1	
OMA - JSMT	0 - 1		JSMB - WRM	2-1		MOC - CAB	1-0	
MCS - CRBAO	2 - 1		RCK - ESBA	0-0		USMK - MCEE	0-1	
RCBOR - USR	5 - 0		CRBT - WAB	2-0		NRBT - DRBT	2-1	
Classement	Pts	J	Classement	Pts	J	Classement	Pts	J
1. MCB Oued Sly	24	11	1. RC Arbaa	21	11	1. US Chaouia	22	11
2. ASM Oran	24	11	--. MO Béjaïa	21	11	--. HB Chelghoum Laïd	22	11
3. CR Témouchent	23	11	3. WA Boufarik	19	11	--. USM Annaba	22	11
4. SKAF Khemis	17	11	4. JSM Béjaïa	18	11	4. MO Constantine	21	11
5. JSM Tiaret	16	11	5. USM El Harrach	17	11	5. USM Khenchela	17	11
6. MC Saïda	15	11	--. ES Ben Aknoun	17	11	6. NRB Teleghma	14	11
7. SC Ain Defla	14	11	7. IB Lakhdaria	13	11	7. CA Batna	13	11
8. IRB El Kerma	13	11	8. WR M'Sila	12	11	--. MC El Eulma	13	11
9. RCB Oued Rhiou	13	11	--. RC Kouba	12	11	9. AS Khroub	11	11
10. CRB Ain Oussera	9	11	10. CR Béni-Thour	11	11	10. DRB Tadjenanet	10	11
11. OM Arzew	7	11	11. Amel Boussaâda	10	11	11. CRB Ouled Djellal	8	11
12. US Remchi	7	11	12. USM Blida	6	11	--. MSP Batna	8	11

## Coupe de la Ligue professionnelle

### Tirage au sort samedi au siège de la FAF

Le tirage au sort du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue programmé initialement à l'Hôtel L'Olympic à Dely Brahim, aura lieu le samedi 10 avril à 11h au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette compétition qui a

été relancée exceptionnellement cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée, débutera le 20 avril, avec le déroulement du tour préliminaire. Les quatre clubs engagés dans les deux compétitions africaines interclubs (Ligue des champions et coupe de la Confédéra-

tion) : le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire. Pour rappel, deux variantes ont été proposées aux membres du bureau fédéral qui avaient opté pour le système à 20 clubs (professionnels, ndlr). Huit clubs sur les 16 restants seront tirés au sort pour disputer un tour préliminaire qui permettra la qualification de quatre équipes. Les quatre clubs qualifiés auxquels s'ajouteront les quatre exemptés ainsi que les huit restants disputeront les huitièmes de finale après un tirage au sort. Les tours suivants seront disputés de manière clas-

sique avec un quart de finale, des demi-finales et une finale, soit un total de 4 à 5 rencontres à disputer par un club pour atteindre l'ultime stade. Le premier club tiré au sort recevra sur son terrain et à huis-clos. Lors de la session ordinaire tenue le 26 janvier dernier, le bureau fédéral de la FAF avait décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, en raison notamment de la situation sanitaire liée au Covid-19. La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad. ■

## Sports de boules

### Rih de retour à la tête de la Fédération

L'ancien président de la Fédération algérienne des sports de boules, Abdelaziz Rih, a marqué jeudi son retour à la tête de l'instance fédérale, à la suite de son élection pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale tenue à Alger. Seul candidat au poste de président, Abdelaziz Rih a été élu par 26 voix des 37 membres votants, contre 9 (Non), une abstention et un bulletin nul. Les présents ont, dans la même opération de vote, élu les dix membres du bureau exécutif sur une liste de 14 candidats. «C'est un retour à la famille des sports de boules. En raison de la situation peu reluisante que vit notre sport depuis quelque temps, on a estimé qu'il était de notre responsabilité de revenir pour essayer de redresser la barre, mais avec l'apport de tous», a déclaré Rih. Avant l'entame des élections, il a présenté un résumé de son plan d'action pour le prochain mandat, avec l'objectif de «redorer le blason de notre discipline qui a offert à l'Algérie un premier titre mondial». «Mon plan d'action s'articule

sur deux principaux volets liés l'un à l'autre : le développement de la discipline à la base et la restructuration de l'élite nationale», a expliqué Rih.

«Le premier volet passe inévitablement par la restructuration et l'encadrement des structures dirigeantes de la fédération ainsi que l'élargissement de la base à tous les niveaux. Ce volet doit être le plus important pour élever le niveau des sports de boules en général», a tenu à préciser le nouveau président de l'instance. Dans le second volet, «il est vital d'élaborer un cadre très large et visible pour la détection des jeunes talents et la prise en charge de notre élite nationale qui doit passer par l'élaboration d'un programme durable et clair de préparation de nos équipes nationales tout en leur apportant un encadrement technique compétent, à la hauteur de leurs missions», a estimé Abdelaziz Rih.

Il s'agit du 5<sup>e</sup> mandat de Rih à la tête de la FASB, après 1997-2000, 2001-2004, 2005-2008, 2013-2016 et donc 2021-2024. ■

## JS Kabylie

### Raiah écope de deux matches de suspension

Le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF), a infligé au milieu de terrain de la JS Kabylie Malik Raiah, deux matches de suspension ferme, a indiqué le club kabyle sur sa page officielle Facebook. Raiah s'est fait expulser lors du match disputé dimanche dernier au Maroc face à la RS Berkane pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée (Gr B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Après avoir

été averti à la 73<sup>e</sup> minute de jeu, Raiah a reçu un deuxième carton, synonyme d'expulsion, quatre minutes plus tard (77<sup>e</sup>). Du coup, le joueur sera donc absent dimanche face à Berkane au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou (20h), dans le cadre de la 4<sup>e</sup> journée, mais également pour le prochain match en déplacement face aux Camerounais de Coton Sport, le 21 avril à Garoua, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée. Au terme de la 3<sup>e</sup> journée, la JSK occupe la 2<sup>e</sup> place au classement avec 5 points, à une longueur du leader Coton Sport (6 pts). La RS Berkane (tenante du trophée) suit derrière à la 3<sup>e</sup> place (4 pts), alors que le club zambien de NAPS Stars ferme la marche avec un seul point. ■

## EN DEUX MOTS

### Ligue 1 : Les dates des 10 derniers matches en retard fixées

La Ligue de football professionnel (LFP) a arrêté les dates et horaires des dix derniers matches en retard du championnat de Ligue 1 (seniors) comme suit :

- Jeudi 15 avril (17<sup>e</sup> journée)**  
ES Sétif-JS Kabylie 22h30
- Vendredi 16 avril (14<sup>e</sup> journée)**  
NC Magra-CR Belouizdad 16h  
JSM Skikda-MC Alger 16h
- Mardi 20 avril (15<sup>e</sup> journée)**  
CA Bordj Bou Arréridj-CR Belouizdad 22h30
- Dimanche 25 avril (16<sup>e</sup> journée)**  
CR Belouizdad -JS Saoura 16h  
CA Bordj Bou Arréridj -MC Alger 22h30
- (18<sup>e</sup> journée)**  
USM Bel Abbès-JS Kabylie 22h30
- (18<sup>e</sup> journée)**  
JSM Skikda -ES Sétif 16h
- Vendredi 30 avril (18<sup>e</sup> journée)**  
CR Belouizdad -USM Alger 16h  
MC Alger-NC Magra 22h30



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Coupe de la Ligue professionnelle**

Tirage au sort samedi au siège de la FAF

**le match à suivre**

**Ligue 2 (11<sup>e</sup> journée)**

Regroupement général en tête du classement dans les trois groupes

**football**

**JS Kabylie**

Raiah écope de deux matches de suspension

Vahid Halilhodzic (sélectionneur du Maroc)

# «Il y a des gens visiblement qui ne m'aiment pas»

→ Vahid Halilhodzic est depuis quelque temps dans un autre match. Il n'est pas surpris de cette programmation. Dès son entrée sur ce terrain, il avait déjà alerté son monde sur la qualité de la performance des joueurs (loin d'être les Lions de l'Atlas) qu'il avait à préparer pour les compétitions africaines.

La dernière prestation fournie face à la Mauritanie, était décevante (0-0) tout comme celle livrée face au Burundi (0-0). Vahid Halilhodzic s'est exprimé ce jeudi en conférence de presse. Mais avant cette rencontre, un vent glacial balaye l'environnement, où le staff du Bosniaque y travaille pour concrétiser ses objectifs.

Selon un journal en ligne, certaines rumeurs enflamment les réseaux sociaux et imaginent que le Franco-Bosnien, qui a répété à plusieurs reprises qu'il n'est pas satisfait du niveau de performance de certains joueurs, envisage de démissionner, la réalité s'avérera certainement moins croustillante et l'ancien entraîneur du PSG devrait tout simplement faire le point sur le dernier rassemblement et se projeter sur les qualifications au Mondial-2022... Mais en attendant et pour tenter de remobiliser les supporters, il choisit une autre stratégie, celle de répondre à ceux qui font déclencher de violentes critiques contre lui «j'ai été étonné par certains articles que j'ai même trouvés provocateurs. Il y a des gens visiblement qui ne m'aiment pas. Mais rassurez-vous, je ne vous aime pas non plus» avant d'ajouter «j'ai mal compris certaines personnes qui sont allées jusqu'à réclamer ma démission. Vraisemblablement, ce n'est pas anodin, ils ont des raisons de faire ça...» Le verbe a changé de temps tout au long de cette conférence de presse. Peu estiment qu'il est encore valable ce sélectionneur et



■ Halilhodzic ne mâche pas ses mots, comme à l'accoutumée.

(Photo > D. R.)

qu'il ne pourra apporter un plus à son équipe et ce qui se passe sur les terrains est la conséquence du niveau des joueurs qu'il faudrait blâmer. La seconde partie de cette conférence a été une autre occasion pour regretter que son staff soit aussi la cible de certaines personnes y compris dans le cercle des médias où il est sévèrement critiqué. Dans ce contexte, il confiera que «ce n'est pas la première fois qu'il est la cible et des tirs nourris, pourtant c'est une richesse pour le football marocain» avant de rassurer ces personnes en leur disant «ne vous inquiétez pas, ce staff va encore travailler avec moi jusqu'au dernier jour». Bousculé jusqu'à ses derniers tranchés, il se libéra du contexte dans lequel il était braqué et dira «je sais ce que je veux. Je ne suis pas venu au Maroc pour gagner de l'argent, j'ai fait des sacrifices énormes pour venir. Oui, j'aime le cadre de vie, mais je suis venu ici pour un projet sportif assez intéressant. On a construit 80% de l'équipe avec beaucoup de talent. Maintenant, il faut ramasser sur l'état d'esprit, surtout quand

on joue à l'extérieur, il y a les qualifications de la Coupe du monde qui ne seront pas faciles... On va tout faire pour réaliser un exploit et pourquoi pas rentrer dans l'histoire du football marocain». Comprendre remporter la Coupe d'Afrique et faire taire ceux qui pensaient que les Lions récidivent après leur dernière élimination en 2019. le 6/12/2020 dans une interview, il estimera que «les Lions de l'Atlas peuvent faire tomber leur rival» qui n'est autre que l'équipe nationale algérienne. «N'oubliez pas que j'étais l'ennemi public n° 1 des supporters algériens, ce n'est pas des critiques mais des insultes, j'ai énormément souffert durant une année et demie ou deux l'abs. Maintenant je dis, nous ne ferons pas le déplacement à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations l'année prochaine au Cameroun, en promenade de santé, mais mon objectif principal reste la qualification au Mondial-2022». Enfin, il faut savoir que depuis 20 ans, le seul exploit à mettre à l'actif de l'équipe marocaine, reste une qualification au Mondial 2018 en Russie. «Il faut que le Maroc se qualifie au Mondial». C'est l'objectif de toutes les équipes qualifiées pour cette Coupe d'Afrique.

Synthèse de H. Hichem

**La Der**

**WA Tlemcen : l'entraîneur Benchadli reprend du service**

L'entraîneur Djamel Benchadli a décidé de poursuivre sa mission à la tête de la barre technique du WA Tlemcen après avoir boudé les premières séances d'entraînement de cette semaine, a-t-on appris jeudi de l'intéressé. Le retour de Benchadli est intervenu après avoir reçu des garanties de la part de la direction de son club de ligue 1 de football pour régulariser la situation financière de toutes les composantes de l'équipe dans les tout prochains jours, a-t-il informé dans une déclaration à l'APS. «Comme nous nous apprêtons à entamer la phase retour qui s'annonce très difficile, je me devais de tirer la sonnette d'alarme au vu de tout ce qui s'est

passé au cours de la première partie de la saison, marquée par des grèves à répétition des joueurs», a-t-il expliqué. Il a, en outre, poursuivi s'être réuni avec ses protégés pour les inciter à se concentrer sur leur boulot en attendant que la direction du club tienne ses engagements «étant donné qu'une régularisation partielle de la situation financière des composantes de l'équipe n'est qu'une question de jours, selon les dirigeants», a-t-il encore dit. Benchadli, qui avait succédé à Aziz Abbès il y a quelques mois, table notamment sur un départ en trombe lors de la deuxième partie de la saison à même de permettre au club de s'extirper de la zone rouge.

«Nous avons un calendrier favorable lors des premières journées de la phase retour, en jouant notamment chez nous pour les deux premières journées. Ceci nous oblige à penser à faire le plein pour améliorer notre position au classement surtout que les points seront chers au cours de cette seconde tranche du championnat. J'espère que les choses vont se dérouler comme promis sur le plan financier pour que tout le monde se focalise sur l'objet tracé, à savoir le maintien», a-t-il insisté. Le WAT, qui a retrouvé l'élite cette saison après sept ans passés dans les divisions inférieures, a terminé à la 13<sup>e</sup> place (20 pts) la phase aller, rappelle-t-on.

**A voir**

- BeIN Sports : EST-MCA à 17h
- Canal + : Montpellier - Marseille à 20h

## Club sportif amateur El Amel de la wilaya de Blida

Enregistré sous le N°51 en date du 09.09.2009 pour le changement de son organe exécutif sous le reçu de renouvellement N°14 en date du 03.02.2021.

Président Chekoufi Messaoud résidant : rue Mahdjoubi Ahcen, commune Meftah (Blida).